

Sûreté de wilaya de Béchar

Saisie de faux billets de banque et 02 arrestations

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7079 - JEUDI 09 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Marchés pendant le Ramadhan
Mesures proactives
pour éviter toute
éventuelle fluctuation**

P04

**Propos «irresponsables» du président français à l'endroit de l'Algérie
Des partis politiques et des organisations
nationales dénoncent**

P03

Autorité Nationale Indépendante
pour les Élections (ANIE)

Eviction du SG et du chef de cabinet



Lire en page 03

P07

Rôle de la télévision algérienne dans l'accompagnement du développement

**Mohamed Meziane préside
l'ouverture d'une journée d'étude**

L'investissement et ses mécanismes procéduraux et organisationnels

Vers une session de formation des journalistes

Le DG de l'AAPI déclare à partir d'Oran

Plus de 11.780 projets enregistrés fin 2024



ORAN

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Ministère des Affaires étrangères

L'Algérie rejette et condamne les propos tenus par le Président français

Le Gouvernement algérien a rejeté et condamné les propos tenus par le Président français, Emmanuel Macron, les qualifiant d'"immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne", a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Le Gouvernement algérien a pris connaissance, avec beaucoup d'étonnement, des propos du Président français concernant l'Algérie, qui déshonorent, avant tout, celui qui a cru devoir les tenir de manière aussi désin-

volte et légère. Ces propos ne peuvent être que réprobés, rejetés et condamnés pour ce qu'ils sont, une immixion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne", précise la même source. "Ce que le Président français présente indûment et faussement comme une affaire de liberté d'expression n'en est pas une au regard de la loi d'un Etat souverain et indépendant. Elle relève essentiellement d'une mise en cause de l'intégrité territoriale du pays, un délit punissable par la loi algérienne", ajoute le communiqué.

Promotion des zones frontalières Algérie-Tunisie

Ouverture des travaux de la commission chargée de l'évaluation de la feuille de route



Les travaux de la Commission technique chargée de l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de la première session de la Commission algéro-tunisienne pour le développement et la promotion des zones frontalières, ont été ouverts, mardi à Tabarka (Tunisie), a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre l'Algérie et la Tunisie et suite aux conclusions de la rencontre qui a regroupé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, avec son homologue tunisien,

Khaled Nouri, le 20 décembre écoulé à Tunis, les travaux de la Commission technique chargée de l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de la première session de la Commission algéro-tunisienne pour le développement et la promotion des zones frontalières, dont la première session s'est déroulée à Alger du 29 au 31 janvier 2024, ont été ouverts, mardi 7 janvier 2025, à Tabarka (Tunisie)", précise, le communiqué. Cette rencontre "réunira, pendant deux jours, des cadres des ministères de l'Intérieur des deux pays, outre une participation qualitative des walis des wilayas frontalières algériennes et tunisiennes", a conclu le communiqué.

Au titre de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité

L'Algérie reconduite à la Commission de consolidation de la paix pour une seconde année consécutive

L'Algérie a été reconduite en qualité de membre de la Commission de consolidation de la paix pour une seconde année consécutive, et ce, au titre de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette décision témoigne de la reconnaissance internationale de l'engagement de l'Algérie en faveur de la paix et de

la stabilité dans le monde. Elle représente également une marque de confiance à l'endroit de l'Algérie, dont la contribution constructive au travail de la Commission de consolidation de la paix (CCP), au cours de l'année 2024, a été saluée par de nombreuses délégations. Cette reconduction intervient à un moment charnière, marqué par l'examen quinquennal du dispositif de

Conduite par son Secrétaire général, M. Mustapha Yahi
Une délégation du RND reçue par le président de la République



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, une délégation du Rassemblement national démocratique (RND), conduite par son Secrétaire général, M. Mustapha Yahi. Dans une déclaration au sortir de l'audience, M. Yahi a précisé avoir perçu, lors de cette rencontre, "la volonté sincère de Monsieur le président de travailler pour une Algérie forte et souveraine", alors que "nous assistons ces derniers jours à des tentatives désespérées d'ingérence dans nos institutions constitutionnelles, notamment le pouvoir judiciaire", a-t-il dit. Le Secrétaire général du RND a souligné que l'audience avait été "marquée par un débat riche autour des principaux dossiers sur la scène nationale, notamment la révision des lois sur les partis politiques et le régime électoral, les projets de codes communal et de wilaya et l'initiative de dialogue national". Dans ce contexte, M. Yahi a fait part de "la volonté de mener à son terme le mandat des assemblées locales et nationale et de ne pas organiser d'élections anticipées". C'est "l'une des revendications du RND", a-t-il affirmé. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

La légende de la boxe algérienne, Abdelkader Ould Makhloufi, n'est plus

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, ses sincères condoléances à la famille de la légende de la boxe algérienne, Abdelkader Ould Makhloufi, décédé à l'âge de 80 ans. "Allah Tout-Puissant a rappelé auprès de Lui le regretté boxeur Ould Makhloufi Abdelkader, qui a inscrit son nom dans les annales du sport algérien comme d'un immense champion aux multiples titres nationaux et continentaux, en tant que boxeur qui s'est illustré par ses performances dans les compétitions internationales, mais aussi comme en-

traîneur à la tête de la sélection nationale de boxe", lit-on dans le message de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, où nous faisons nos adieux, avec émotion et tristesse, à une légende du noble art au grand palmarès, je vous adresse, ainsi qu'aux sportifs algériens, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le président de la République.

tatif intergouvernemental chargé d'appuyer les efforts de consolidation de la paix dans les pays touchés par un conflit. Elle fournit des conseils stratégiques, coordonne les actions et contribue à apporter un soutien financier et technique aux pays concernés. Elle est composée de 31 Etats membres, parmi lesquels 7 issus du Conseil de sécurité, dont les 5 permanents.

Autorité Nationale Indépendante pour les Élections (ANIE)

Eviction du SG et du chef de cabinet

Par Nadira FOUDAD

L'Autorité Nationale Indépendante pour les Élections (ANIE) n'a cessé, depuis les dernières élections présidentielles du 07 septembre dernier, d'évoluer dans un vrai marasme d'où sa composante et ses objectifs sont désormais inscrits parmi les priorités des pouvoirs publics et d'où l'urgence de recourir à un vrai lifting. En effet, après le triste feuilleton des remue-ménage de son ex-président, Mohamed Charfi, et les péripéties des scores et résultats erronés exhibés, lors du scrutin présidentiel anticipé, ceux-ci ont plongé cette institution dans la confusion totale avec une perte de confiance en ses responsables, soit une armada au début de sa création, avant la réduction de ses membres qui sont passés de 60 à 20 membres avec tous les avantages en main, pour mener leurs missions en toute objectivité, loin de toute pression extérieure. Son siège par souci de "transparence" est situé au palais des Nations, au Club des pins, à Alger. L'ANIE fait encore parler d'elle après

le départ de son ex-président Mohamed Charfi pour cause de maladie, selon la version officielle surtout après le mécontentement affiché par les 03 directeurs de campagne des 03 candidats en lice quant aux résultats obtenus lors du scrutin anticipé. En effet, le nouveau président de cette Autorité met de l'ordre dans cette institution qui a soufflé le chaud et le froid où même les journalistes, pour rappel, étaient privés de leurs conférences de presse comme à chaque échéance électorale. Le nouveau recruté, Karim Khelfan, affiche son mécontentement et vient de mettre fin aux fonctions de plusieurs cadres au sein de cette institution. Il s'agit de l'éviction de l'ANIE, du secrétaire général, Djamel Eddine Moumni ainsi que du chef de cabinet, Anis El Akrouf. En effet, des sources annoncent d'autres évictions de l'ANIE suffisamment souillée par le dernier scandale qui l'a éclaboussé à cause du taux de participation et des scores obtenus par les 03 candidats. Ces décisions, somme toute, importantes intervennent quelques semaines après la nomination du nouveau patron qu'est Karim Khel-

fan à la tête de l'ANIE. Néanmoins, la classe politique et l'opinion nationale restent témoins de ce feuilleton controversé. Depuis, même le candidat président qui aspirait à un second mandat, s'est révolté via son directeur de campagne. Le président Tebboune a voulu remettre les pendules à l'heure et avait publié un décret présidentiel pour mettre fin officiellement aux fonctions de Mohamed Charfi. L'ANIE a été créée en septembre 2019, lors de la tenue des élections présidentielles de 2019 où le candidat Abdelmadjid Tebboune a été élu pour un premier mandat à la tête de la République algérienne. Cette institution sera intégrée dans la Constitution de 2020. Elle a supervisé les différentes échéances électorales au cours des cinq dernières années mais a fini par montrer ses limites lors des dernières élections présidentielles, après avoir lésé les 03 candidats de leurs scores remportés. L'ANIE est composée de 20 membres, formant un conseil délibératif. Elle est chargée de l'organisation et de la supervision des élections à travers ses représentations locales.

Propos «irresponsables» du président français à l'endroit de l'Algérie

Des partis politiques et des organisations nationales dénoncent

Des partis politiques et des organisations nationales ont dénoncé, mardi, les propos désinvoltes et irresponsables du président français, Emmanuel Macron, estimant que ce dérapage hostile révèle l'acharnement de certaines parties qui ne supportent pas l'essor que connaît l'Algérie ces dernières années. Le parti du Front de libération nationale (FLN) a, à cet égard, exprimé dans un communiqué sa "vive condamnation des propos irresponsables du président d'un Etat qui prétend respecter les lois et règlements, alors qu'il verse dans la politique de deux poids deux mesures à l'égard de différentes questions dans le monde".

Pour le parti du FLN, "il s'agit d'un dérapage immoral, d'une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie et d'une atteinte à sa souveraineté et à sa dignité au sujet d'une affaire juridique en cours d'examen, conformément aux lois algériennes". "L'Algérie, pays des révolutionnaires et des hommes libres, rejette toute tentative d'ingérence dans ses affaires intérieures, de chantage ou de marchandage quelle qu'en soit l'origine", a affirmé le parti, estimant que ces "propos malheureux visent à ternir l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines, dans une nouvelle provocation révélant l'acharnement odieux contre tout ce qui est algérien par des parties qui ne supportent pas l'essor que connaît l'Algérie dans divers domaines ces dernières années". "Ces agissements inacceptables et pervers viennent confirmer la débâcle des décideurs en France, en raison des graves crises politiques et économiques que connaît le pays", a ajouté le communiqué, invitant les autorités

françaises à "respecter les principes des relations internationales fondées sur le respect mutuel". Le Rassemblement national démocratique (RND) a, lui aussi, dénoncé les propos irresponsables du président français, les qualifiant d'"immixtion flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures de l'Algérie" et de "tentative désespérée d'influencer l'institution judiciaire algérienne indépendante". Pour le RND, ces déclarations "relèvent d'une tentative de détourner l'opinion publique française de la crise intérieure profonde que traverse la France". Le président Macron est "désormais l'otage de l'extrême droite et des lobbys et des entités coloniales et sionistes hostiles à l'Algérie", a estimé le parti, réaffirmant "son soutien aux institutions de l'Etat algérien contre ces pratiques malveillantes, qui ne sauraient aucunement impacter la voie empruntée par l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a, de son côté, condamné "ces pratiques hostiles et ces propos arrogants qui constituent une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures" de l'Algérie, les qualifiant de "comportement inadmissible dans les relations entre Etats souverains, révélant une arrogance liée à la mentalité coloniale incompatible avec le respect de la souveraineté et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats". Il est attendu de l'ancien colonisateur "une reconnaissance, des excuses, des réparations et la criminalisation du colonialisme", a insisté le MSP, ajoutant que "le discours paternaliste et le chantage doivent cesser". La formation politique a en outre réaffirmé "son

attachement à la souveraineté de l'Algérie dans ses positions, ses choix et ses relations, notamment s'agissant des différents accords bilatéraux et de son droit à protéger sa sécurité nationale et stratégique". Le parti du Front des forces socialistes (FFS) a, lui aussi, condamné les propos du président français, lesquels, a-t-il dit, traduisent "l'incapacité persistante de la France officielle à assumer son passé colonial et à rompre avec une attitude paternaliste et condescendante envers les nations souveraines". "Aucun propos méprisant et aucune attitude hautaine ne saueraient ébranler notre dignité ni altérer notre souveraineté. L'Algérie poursuivra son chemin avec détermination et en toute indépendance, portée par l'esprit de millions de ses enfants qui ont sacrifié leur vie pour une liberté absolue et inaliénable", a soutenu le FFS.

Code de procédure civile et administrative

La Cour constitutionnelle déclare la constitutionnalité de 4 articles

La Cour constitutionnelle a décidé, mardi, sur renvoi de la Cour suprême, de déclarer la constitutionnalité des articles 10, 558, 559 et 567 du code de procédure civile et administrative, lesquels stipulent que "la représentation des parties par avocat est obligatoire devant les juridictions d'appel et de cassation", indique un communiqué de la Cour constitutionnelle. "Sur renvoi de la Cour suprême, en application des conditions et procédures prévues dans l'article 195 de la Constitution et des dispositions prévues dans la loi organique 22-19 du 25 juillet 2022 fixant les procédures et modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle, la Cour constitutionnelle a été saisie de l'exception d'inconstitutionnalité des articles 10, 558, 559 et 567 du code de procédure civile et administrative, modifié et complété, lesquels stipulent que la représentation des parties par avocat est obligatoire devant les juridictions d'appel et de cassation, au motif qu'ils sont contraires au texte de l'article 177 de la Constitution qui stipule que+Tout justiciable a le droit de faire valoir ses droits auprès des juridictions et se faire assister par un avocat durant toute la procédure judiciaire+". "Conformément aux dispositions de l'article 27 du Règlement fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle, le président de la Cour constitutionnelle a ordonné l'enrôlement de l'exception d'inconstitutionnalité et fixé la date d'audience publique au mardi 7 janvier 2025 à 10h00, afin de statuer sur l'exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême", ajoute le communiqué.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'échec diplomatique de Macron

"Les Français ne méritent pas mon mari"!!!, aurait déclaré Brigitte Macron.

O n ne le dit pas franchement, mais toute la classe politique française donne l'impression de s'exprimer avec amertume, en parlant de la situation de la France. Sur tous les plans, économique, militaire, social et surtout diplomatique, rien ne va plus. Les as de l'Elysée continuent à subir les revers de toutes parts. En Afrique, les diplomates de Macron capitulent. Partout, sont-ils désignés persona non grata. C'est-à-dire bons à renvoyer chez eux. Cette malédiction touche surtout les anciens pays de l'empire colonial français en Afrique. Ce sont les Etats constitués et modelés, selon la volonté française et gérés par les anciens militaires de l'armée française ou des gars formés à l'Ecole française. Plus de soixante ans, après cette génération des «apprivoisés», les nouvelles générations ne croient plus à cette allégeance qui n'a apporté, en fin de compte, que toutes sortes de misères aux peuples africains, vivant sur les sols les plus riches de la planète. Donc, c'est le moment pour s'insurger contre une telle situation. La France est en train d'exploiter, pour quatre sous, un des plus grands gisements d'uranium au Niger, alors que des Nigériens pratiquent la mendicité dans les villes d'Algérie. Ce qui touche surtout, ces Africains, ce sont les comportements arrogants des diplomates français et les représentants de l'ancienne puissance coloniale, n'ayant pas encore réussi à se débarrasser des anciens réflexes du colonisateur envers le colonisé. Ces gens, bien que sous-développés, leur dignité n'accepte jamais les «leçons et les orientations» de ceux qui s'estiment issus d'une race de seigneurs. Les temps sont révolus à jamais, celui des coups d'Etat en vue de se débarrasser d'un X président ou régime ennuyeux et le remplacer dans un bain de sang par quelqu'un d'autre, plus docile. Quand un chef d'Etat africain pense à protéger les biens de son pays envers les cupides multinationales, il est vite «excommunié» et sa fin qui sera terrible, servira d'exemple pour ses pairs. Avec l'arrivée des Russes et des Chinois sur les lieux, les nouveaux chefs d'Etat africains, généralement des jeunes ambitieux et perspicaces, avaient pu trouver, dans ces deux puissances, des alliés pouvant les aider à chasser la puissance française de l'Afrique ou du moins, mettre un terme à ses extravagances. Au Sénégal, au Tchad, en Côte d'Ivoire, elle est en train de battre en retraite... Pourtant, la France possède, dans chacun de ces pays, une petite armée de supplétifs, des informateurs indigènes, ayant vendu leurs âmes au diable dont la principale mission est de veiller aux intérêts de la métropole.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'informel, ce cancer!

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a, au sujet du recensement économique des produits nationaux, confié à la CACI, indiqué que ce recensement, prévu prochainement, contribuerait «à une meilleure compréhension des dynamiques de l'économie nationale et permettra l'élaboration de politiques publiques plus efficaces, en présentant une vision pertinente sur le processus de croissance en Algérie». Ce recensement vise à évaluer précisément les capacités de production nationales et à établir un fichier national des unités de production grâce à la numérisation. Cela permettra de mieux encadrer les importations, d'orienter les investissements et de favoriser la création de pôles industriels spécialisés à travers le pays. Lancé le 07 mai 2023, son principal objectif est de répondre à la demande nationale et d'assurer la sécurité alimentaire. L'économie algérienne s'est diversifiée, offrant désormais des produits locaux compétitifs en qualité et en prix. Hassan Menouar, président de l'Association «Al Aman», a averti que l'importance du secteur informel, représentant plus de 50% des produits consommés, pourrait fausser les résultats du recensement pilote de la production nationale lancé à Béjaïa. «L'informel a pris une grande place dans le marché et plus de 50% des produits consommés aujourd'hui proviennent de l'informel. Cela ne va pas être facile pour les pouvoirs publics de remettre de l'ordre dans ce secteur, ni pour les consommateurs qui doivent s'approvisionner», a fait savoir Menouar, lors de son passage dans l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Hassan Menouar a souligné la nécessité d'un travail sérieux et approfondi pour réguler les marchés, notamment en matière de traçabilité et de visibilité sur la consommation. Il a insisté sur l'importance de développer les infrastructures de régulation, comme les centrales de distribution et les marchés de gros et de proximité, tout en accélérant la numérisation pour une gestion optimale des données. Bien que des progrès aient été réalisés, il estime que beaucoup reste à accomplir pour structurer le marché, en particulier dans le secteur alimentaire. L'invité de la Chaîne 3 a appelé à la libération du foncier pour la réalisation des hypermarchés afin d'assurer la traçabilité des produits. Cela permettra, explique-t-il, de maîtriser les coûts de vente, car une grande surface qui s'approvisionne directement chez le producteur, évitera aux consommateurs tous les intermédiaires qui prennent chacun une marge et parfois d'une manière informelle que même le Trésor public n'en bénéficie pas. Hassan Menouar a exprimé sa déception face à la lenteur de l'enquête sur le mode de consommation des Algériens, freinée par un manque de moyens et des résultats numériques insuffisants. L'Association «Al Aman» a dû mobiliser des équipes sur le terrain pour collecter les données dans différentes régions du pays. Malgré ces défis, il reste optimiste, affirmant que les résultats seront soumis à des experts pour analyse, dans le but de proposer des solutions aux autorités et améliorer la santé publique.

Bourse d'Alger**Les dividendes annuels liés aux actions de la BDL seront de 13%**

La souscription dans le capital de la Banque de développement local (BDL) via l'achat d'actions cotées sur la Bourse d'Alger constitue une opportunité spéciale, a indiqué mardi à Alger le Directeur général de la banque publique, Youcef Lalmas, ajoutant que les actionnaires devront bénéficier de dividendes annuels de l'ordre de 13%. Lalmas s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec le président de la Commission d'organisation des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouznada, et le Directeur de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Ben-

mouhoub, le représentant du Centre des techniques d'information et de communication, Mohamed Akram Chikhi, en présence notamment du délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), Rachid Belaid. Lalmas a expliqué à ce propos que les participants dans l'opération d'augmentation du capital de la BDL, de 103,2 milliards (mds) de Da à 147,04 mds Da, à travers la souscription générale à la Bourse, bénéficieront "d'une garantie financière et un dividende important atteignant les 13%". Les souscripteurs bénéficieront aussi de 4,75% des bénéfices de la ban-

ques pour 2024 même si l'opération est effectuée en 2025, selon le premier responsable de la BDL qui affirme que "ces bénéfices seront exonérés d'impôts pour une période de cinq ans". Il a également noté que le prix de l'action a été fixé à 1.400 Da, soit moins que sa valeur réelle qui est de 1546,39 Da, précisant que les investisseurs lors de cette opération vont bénéficier d'une réduction exceptionnelle de 146,39 Da pour chaque action. Dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital de la BDL via la Bourse, il sera procédé au lancement d'une offre publique qui va durer un mois à compter du 20 jan-

vier pour la vente de 44,2 millions de nouvelles actions, représentant 30% du capital. Cette opération vise à mobiliser un montant de 61,88 milliards de Da destiné à augmenter le capital de la banque publique et 17,86 Mds Da comme prime d'émission, ajoute-t-il, relevant que cette offre concerne "toutes les catégories: particulier, entreprises, investisseurs institutionnels" et qui sera disponible au niveau de toutes les agences commerciales de la BDL, ou via les intermédiaires en opération de Bourse (représentés par cinq banques publiques ainsi que par Tell Market et Invest Market).

Marchés pendant le Ramadhan**Mesures proactives pour éviter toute éventuelle fluctuation**

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a annoncé, mardi à Alger, la prise de mesures proactives, en coordination avec d'autres secteurs, pour éviter toute éventuelle fluctuation sur les marchés pendant le prochain mois de Ramadhan. "Dans le but d'assurer la stabilité du marché national et son approvisionnement en divers produits de consommation, alimentaires et agricoles, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadhan, le ministère a tracé un programme proactif prévoyant des mesures préventives pour éviter toute éventuelle fluctuation, en associant les secteurs de production représentés essentiellement par l'agriculture, l'industrie, ainsi que les secteurs de l'intérieur et des collectivités locales et du Commerce extérieur, en sus des associations professionnelles et des représentants des différentes filières productives", a précisé M. Zitouni dans une allocution lue en son nom par le directeur général par intérim de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui, lors d'une journée d'information consacrée à la loi de Finances 2025. A ce propos, le minis-

tre a salué "les efforts consentis par les comités locaux conjoints pour suivre quotidiennement la situation des marchés à l'échelle nationale et proposer les mesures nécessaires, en intervenant si besoin est, sous la supervision directe des walis, qui ont souligné, lors de la récente rencontre avec le Gouvernement, l'importance d'activer les cellules de veille locales en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché". Zitouni a également appelé à "redoubler d'efforts pour renforcer l'efficacité de la production locale, des chaînes d'approvisionnement et de distribution, et encourager la communauté d'affaires et l'innovation, en concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier aux questions de sécurité alimentaire étant liée à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, à la promotion de la production locale et à l'approvisionnement régulier et équilibré du marché national". Evoquant, par ailleurs, le recensement économique des produits nationaux confié à la CACI, le ministre a affirmé que ce recensement, prévu prochainement, contribuerait "à une meilleure compréhension des dynamiques de l'économie nationale et permettra l'élaboration de politiques publiques plus efficaces, en présentant une vision pertinente sur le processus de croissance en Algérie". Dans une allocution prononcée lors de cette journée organisée par la CACI, le ministre des Finances, Laaziz Faid, a, estimé que la loi de finances 2025 "a cerné l'ensemble des problématiques et défis majeurs auxquels est confrontée l'économie nationale", soulignant que "sa mise en œuvre nécessite une coordination entre les différents secteurs en conjuguant tous les efforts pour parvenir aux objectifs escomptés, et atteindre le plus haut niveau de performance". A cette occasion, M. Faid a présenté une batterie de mesures et d'incitations contenues dans la loi de finances 2025, lesquelles s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat sur le plan socioéconomique, notamment celles relatives à l'amélioration du pouvoir d'achat et la préservation du cadre de vie des citoyens, et à la mobilisation de ressources fiscales supplémentaires en fonction de la capacité de contribution de chaque contribuable, sans pour autant augmenter la pression fiscale.

Recensement de la production nationale**«L'informel risque d'altérer les résultats»**

Le président de l'Association «Al Aman» pour la protection des consommateurs, Hassan Menouar, a indiqué ce mardi que le secteur de l'informel risque de fausser les données, et par conséquent les résultats, de l'opération de recensement de la production nationale, lancée le dimanche 29 décembre dernier, à titre pilote, dans la wilaya de Béjaïa. « L'informel a pris une grande place dans le marché et plus de 50% des produits consommés aujourd'hui proviennent de l'informel. Cela ne va pas être facile pour les pouvoirs publics de remettre de l'ordre dans ce secteur, ni pour les consommateurs qui doivent s'approvisionner», a fait savoir M. Menouar lors de son passage dans l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. «Cela va prendre du temps, mais le travail devrait être réellement serein, sérieux et efficace. Donc, il va falloir aller très fort et très loin dans la régulation des

marchés », a-t-il ajouté. Selon lui, beaucoup de travail reste à faire pour réguler le marché, notamment en matière de traçabilité des produits et de visibilité sur la consommation. « Nous attendons toujours la réalisation des infrastructures pour la régulation du marché, notamment, celui des produits alimentaires à commencer par les produits agricoles. Un travail a été fait, certes, mais en tant qu'association de protection des consommateurs nous devons parler de ce qu'il reste à faire », a-t-il déclaré. Sur sa lancée, M. Menouar a ajouté que les Algériens sont dans l'attente de voir la numérisation prendre la place qu'elle devrait avoir pour une meilleure gestion de toutes les données. Il espère également voir la construction des centrales de distribution, des marchés de gros ainsi que des marchés de proximité. De plus, l'invité de la Chaîne 3 a appelé à la libération du foncier pour la réalisation des hypermarchés afin d'as-

surer la traçabilité des produits. Cela permettra, explique-t-il, de maîtriser les coûts de vente, car une grande surface qui s'approvisionne directement chez le producteur évitera aux consommateurs tous les intermédiaires qui prennent chacun une marge, et parfois d'une manière informelle que même le trésor public n'en bénéficie pas. Concernant l'enquête sur le mode de consommation des Algériens, initiée par l'Association « Al Aman », M. Menouar a déploré le fait que cette enquête n'avance pas de la manière souhaitée, entre autres raisons à cause du manque de moyens. «On voulait que l'enquête se fasse sur une plateforme numérique, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Maintenant, on est obligé de sortir sur le terrain et comme l'Algérie est grande, nous avons réparti nos équipes de jeunes sur plusieurs régions afin de collecter les informations», a-t-il regretté.

Statuts particuliers des praticiens médicaux inspecteurs et des paramédicaux

Publication des décrets exécutifs dans les derniers numéros du JO

Les décrets exécutifs portant statuts particuliers des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique ainsi que des corps des paramédicaux de santé publique, ont été publiés dans les derniers numéros du Journal officiel (JO). Ces décrets fixent "les dispositions particulières applicables aux fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux et inspecteurs de santé publique, à savoir les médecins, pharmaciens et médecins dentistes inspecteurs de santé publique, la nomenclature y afférente, ainsi que les conditions d'accès aux divers grades et emplois correspondants", indique la même source. Dans le chapitre des droits et obligations, il est stipulé que les fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique sont "astreints à

exercer leurs activités de jour comme de nuit et même au-delà des heures légales de travail", et prêtent un serment "qui n'est pas renouvelé tant qu'il n'y a pas interruption définitive de la fonction". Les concernés "bénéficient d'une protection spéciale à l'occasion et durant l'exercice de leurs fonctions", tout en étant tenus notamment d'effectuer leurs missions "en toute objectivité et d'observer l'obligation de réserve et d'observer, en toute circonstance, le secret professionnel". Les conditions et modalités de recrutement, de promotion et d'avancement sont, en outre, régis par le même statut particulier qui comporte, par ailleurs, les dispositions applicables au corps des pharmaciens inspecteurs de santé publique. Le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique est applicable aux

médecins, pharmaciens et médecins dentistes généralistes de santé publique, à la nomenclature y afférente ainsi qu'aux conditions d'accès aux différents grades et emplois correspondants. Le statut particulier régissant les fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique stipule, entre autres, que ces derniers "sont astreints, dans le cadre des missions qui leur sont dévolues, à une disponibilité permanente, aux gardes réglementaires au sein des établissements de santé, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". Il est à noter que le corps des fonctionnaires appartenant aux sages-femmes de santé publique est régi par un statut particulier propre à eux, tandis qu'un autre réglemente la carrière des fonctionnaires appartenant au corps des personnels anesthésie de santé publique.

Vaccination antigrippale

La campagne se poursuit jusqu'à la fin de la saison hivernale

La campagne de vaccination antigrippale se poursuit jusqu'à la fin de la saison hivernale et cible particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, les adultes et les enfants atteints de maladies chroniques, ainsi que les femmes enceintes, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. "A l'effet de limiter la transmission et de diminuer le risque de complications de la grippe, le ministère de la Santé rappelle que la campagne de vaccination antigrippale 2024-2025 est toujours de rigueur, jusqu'à la fin de la saison hivernale. Elle concerne tout particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques adultes et enfants, et les femmes enceintes", précise la même source. Le ministère souligne également que "le dispositif de surveillance de la grippe, mis en place à travers le réseau sentinelles national, est chargé de suivre la circulation des virus de la grippe saisonnière et qu'en raison des conditions météorologiques, une aug-

mentation de la circulation des virus de la grippe est attendue". En outre, le ministère insiste sur "l'importance des mesures d'hygiène pour limiter la propagation de la grippe, bien que la vaccination demeure la meilleure protection". Parmi ces mesures, il est recommandé de "limiter les contacts avec les personnes malades, se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou d'utiliser une solution hydroalcoolique, se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement et se moucher dans des mouchoirs en papier à usage unique". Par ailleurs, le ministère rappelle que "d'autres virus respiratoires circulent durant la saison hivernale, tels que le virus respiratoire syncytial (VRS) qui peut provoquer une bronchiolite ou une pneumonie, principalement chez les jeunes enfants". Concernant le virus HMPV (Métapneumovirus humain), identifié pour la première fois en 2001, il "affecte principalement les jeunes enfants et les personnes âgées, bien qu'aucun cas n'ait été détecté en Af-

gérie", note le ministère, précisant que "tous les virus hivernaux peuvent présenter les mêmes symptômes incluant la fièvre, la toux, l'écoulement nasal et la respiration sifflante". "Les mesures préventives contribuent à réduire la propagation de ces virus et à protéger les personnes, en particulier les plus vulnérables", conclut le communiqué.

Santé

Saihi rencontre les membres du bureau du SNECHU

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a rencontré, mardi à Alger, les membres du bureau du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), présidé par le professeur Rachid Belhadj, a indiqué un communiqué du ministère. La même source précise que "M. Saihi a rencontré, mardi, les membres du bureau du SNECHU dans le cadre des séries de rencontres qu'il tient avec les partenaires sociaux, en plus de leurs réunions périodiques avec la commission centrale de dialogue avec les partenaires sociaux du ministère". Cette rencontre a constitué "une opportunité pour aborder des questions importantes concernant les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, écouter leurs propositions visant à améliorer le secteur de la santé, renforcer les conditions de travail des professionnels et garantir une carrière professionnelle répondant à leurs aspirations". Saihi a exprimé "ses remerciements aux membres du bureau pour leurs contributions au développement du système de santé, ainsi que pour la clarté de leurs propositions sur les principales questions du secteur et les moyens de les améliorer", selon la même source.

Vol de véhicules

Neutralisation d'un réseau criminel spécialisé à Blida

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules au niveau de plusieurs wilayas du pays a été démantelé par la brigade de la Gendarmerie nationale de Larbaâ (est de Blida), a-t-on appris mardi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. Menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, l'opération fait suite au signallement du vol d'un petit camion par des inconnus à Larbaâ, a indiqué la cellule de communication de la même institution sécuritaire. Suite à quoi, un plan d'action a été mis en place. Et, les investigations menées à ce titre, ont révélé l'existence d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules, en vue de les démonter pour les vendre en pièces détachées, selon la même source, qui a précisé que ce réseau active sur le territoire de la commune de Larbaâ. L'opération a permis l'arrestation de 5 suspects, âgés entre 19 et 37 ans impliqués dans l'affaire de «constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre le délit de vol de véhicules, à plusieurs et à l'aide d'un véhicule, dans le but d'acheter, vendre et démonter les véhicules volés au niveau d'ateliers clandestins». 02 camions, des pièces détachées provenant d'un camion volé, 05 téléphones portables et des outils utilisés dans le démontage ont été saisis à l'issue de cette affaire.

Accidents de la route

41 morts et 1529 blessés en une semaine

Pas moins de 41 personnes sont décédées et 1529 autres ont été blessées, dans 1247 accidents de la route, survenus durant la période du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025, à travers le pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Béjaïa, avec 4 personnes décédées et 47 autres blessées, suite à 30 accidents de la circulation, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile (PC). Durant la même période, les éléments de la PC sont intervenus pour l'extinction de 600 incendies, urbains, industriels, entre autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau d'Alger avec 88 incendies, Tlemcen (34 incendies) et Oran (30 incendies). D'autre part, la PC a effectué 5696 interventions pour le sauvetage de 498 personnes en situation de danger et exécuté 4983 opérations d'assistance.

Sûreté de wilaya de Béchar

Saisie de faux billets de banque et 2 arrestations

La sûreté de wilaya de Bechar ont saisi une somme d'argent en fausse monnaie nationale d'une valeur de 260.000 DA et 2 individus ont été arrêtés, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication. Agissant sur la base d'informations faisant état de la détention par 2 suspects d'un montant en fausse monnaie nationale, les éléments de la même brigade spécialisée ont entamé une vaste enquête sous la supervision de la justice, qui s'est soldée par l'arrestation au niveau de l'un des quartiers de Bechar les suspects à bord d'un véhicule touristique. La vérification administrative des documents du même véhicule, suivie de la fouille de ses différents compartiments a permis aux policiers la découverte et la saisie d'un montant de 260.000 DA en coupures de 2.000 DA, a-t-on expliqué. L'expertise bancaire a démontré que l'ensemble des coupures du même montant en monnaie nationale étaient faux, a ajouté la même source. Après l'achèvement des procédures réglementaires, les 2 individus arrêtés âgés de 37 et 39 ans ont été présentés devant le parquet compétent près le tribunal de Bechar, qui a ordonné leur mise en détention provisoire en attendant leur comparution devant la juridiction compétente.

Protection civile

Workshop sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels

La Direction générale de la Protection civile (DGPC), a organisé mardi à Alger, un workshop sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels dans le cadre du programme de prévention des catastrophes naturelles, indique un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre du programme de prévention des catastrophes naturelles et celles causées par l'activité humaine ainsi que de la préparation et de la réponse à ces dernières, la DGPC a organisé au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention, un troisième workshop s'étalant jusqu'au 9 janvier sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels", précise le communiqué. Dans ce cadre, "le chargé d'études à la DGPC, le capitaine Nemer Bilal, a supervisé l'ouverture du workshop en compagnie d'experts étrangers de l'équipe PPRD-MED en présence d'une délégation de la Protection civile tunisienne, de cadres de la Direction générale de la Protection civile ainsi que des représentants de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), de l'Office nationale de météorologie (ONM) et de l'Agence spatiale algérienne (ASAL)", conclut le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA D'HENNAYA
COMMUNE D'HENNAYA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
NIF 0 984 1326 9058 607

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de HENNAYA, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant :

REALISATION DE DEUX CANTINES SCOLAIRES : CANTINE A L'ECOLE KADDOURI KHUILEFA A LA LOCALITE MEKACEM ET CANTINE A L'ECOLE RAHMANI AEK CITE LA GARE
LOT 01 : REALISATION CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE KADDOURI KHUILEFA A LA LOCALITE MEKACEM.
LOT 02 : REALISATION CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE RAHMANI AEK CITE LA GARE

Les entreprises spécialisées dans le domaine et intéressées par le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service des marchés contre un paiement d'un montant de 8.000,00 DA pour un cahier.

Les offres devront parvenir à Monsieur Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Hennaya le quinzième (15) jours à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux également sur le BOMOP avant (13h00), sous enveloppe principale anonyme portant la mention soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et jugement des offres -consultation « Intitulé du projet » cette enveloppe principale contiendra trois autres enveloppes l'une contenant le dossier de candidature et portera la mention « dossier candidature », le 2^{ème} contenant l'ensemble des du dossier relatif à l'offre technique et portera la mention « offre technique » et le 3^{ème} contenant les pièces relatives à l'offre financière et portera la mention " offre financière " Les offres doivent être accompagnées par les pièces suivantes :

1- Dossier de candidature :

- 1- La déclaration de candidature remplis, signée, datée, et cachetée
- 2- La déclaration de probité remplis, signée, datée, et cachetée.
- 3- Les statuts pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant dévaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous traitants :

a- Capacité professionnelle :

Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles, travaux de bâtiment (catégorie Trois ou plus en cours de validité).

b - Capacité financière :

Les bilans des trois (03) dernières années (2021- 2022-2023).

c - Capacité technique :**• Moyens Humains :**

* Le personnel d'encadrement doit être justifié par une attestation d'affiliation visé par la CNAS et la présentation du diplôme;

* Le nombre d'effectifs de main d'œuvre à utiliser justifier par l'affiliation CNAS et CACOBATH ou la liste nominative visée par la CNAS;

• Moyens matériels :

Pour matériels et engin roulant : les moyens matériels, appuyée des pièces justificatives (carte grise et police d'assurance au nom du soumissionnaire ou du bailleur, en cours de validité).

Pour matériels et engin non roulant : un PV de constat et d'évaluation du matériel établie par un expert ou huissier de justice (validité moins d'une année) ; ou facture d'acquisition récente, daté après le PV de constat et d'évaluation du matériel.

• Références professionnelles :

* Expérience de l'entreprise dans le domaine, appuyée des attestations de bonne exécution pour les travaux similaires délivrée par le maître de l'ouvrage concerné.

2- Offre technique : contient

- La déclaration à souscrire remplis, signée, datée, et cachetée
- Le cahier des charges remplis, signé, daté, et cacheté partant la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- La mémoire technique justificatif selon le modèle élaboré par le service contractant remplis, signée, datée, et cachetée
- Une attestation de visite du site remplis signés daté et cacheté
- Le planning et délai d'exécution des travaux.

3- Offre Financière :

- La lettre soumission remplis, signée, datée, et cachetée
- Devis estimatif et quantitatif remplis, signées et cacheté +bordereau des prix unitaires remplis, signées et cacheté.
- Décomposition des prix unitaires.
- La durée de préparation des offres : quinze (15) Jours à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux également sur le BOMOP.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pour une durée égale à : la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres (la séance d'ouverture des plis), qui aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h30min jour ouvrable, au siège de commune d'Hennaya, si le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est reporté systématiquement au jour ouvrable suivant ; à la même heure de dépôt des offres et même endroit.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000259 09.01.2025

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE ACHAACHA
COMMUNE DE ACHAACHA
NIF 095727170096225

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de les Articles 82 deuxième alinéa du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales n°14/24 publié sur les journaux « le carrefour d'algérie » en langue française et « EL DJAZAIR » en langue nationale le 12/12/2024 , il a été décidé ce qui suit:

N° de l'offre	Intitulé du projet	L'attributaire provisoire et NIF	Montant en T.T.C.	Délai De réalis-ation	La note tech.	Observa-tions
01	ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DES CHEMINS DE LA COMMUNE CC AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE ACHAACHA . Lot 01 : ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DES VOIRIES A ACHAACHA CENTRE	ETP SEBAI Fathi Local n°01 cité mohamed djebli rue ziani Commune de sidi ali W.MOSTAGANEM NIF 186271700316402700	18.900.770,00DA	02 mois	66	offre qualifiée
03	LOT 02 : ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DES CHEMINS AU DOUARS OULED HADJ BELKACEM 2 SUR 1,2 kms	EURL ETPH BELARBI Cité de la mer bt 30 n°202 MOSTAGANEM W.MOSTAGANEM NIF 000227078237111	9.954.350,00DA	45 Jours	91	Unique offre qualifiée
02	LOT 03 : ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DU CHEMIN AU DOUARS OULED HADJ BELFACI – MIMEN SUR 700 ML	ETP KADDOUR BEY ADDA Hai kharouba n°05 ou 07 section 16 ilots wilaya Mostaganem NIF 15527170021110402700	8.810.760,00 DA	45jours	72	Offre moins disante
05	LOT 04 : ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DES CHEMINS A TRAVERS LES DOUARS OULED BELMADI , KHERARZA ET OULED M'BAREK	ETP KADDOUR BEY Miloud N°02 zone urbaine rue 1 ^{er} novembre 54 el messuid w.AIN TEMOUCHENT NIF 180271700176125	11.801.825,00DA	44 jours	56	Unique offre qualifiée
03	2-REALISATION ET RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC AU COMMUNE ACHAACHA	SARI SONAA TORQ Cité 56 lots 33 section 22 hadjdi - commune de hadjdi W.MOSTAGANEM NIF 2227149005543	19.098.905,00DA	02 mois	42	Unique offre qualifiée

Le Président de L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000262 09.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE YELLEL
COMMUNE DE YELLEL

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale de Yellel lance un recrutement pour l'accès au au grade de :

Grade	Postes Ouverts	Nature du concour	Conditions de Participation
Ingénieur d'Etat en informatique de l'administration Territoriale	01	Concours Sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre équivalent .

Composition du dossier de candidature :

-Demandes manuscrite de participation contenant l'adresse et le N°de téléphone - photocopie de la carte nationale d'identité -une fiche de renseignement, dument remplie par le candidat (à télécharger du site de DGFP)- Une copie (1) du titre , ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus études ou de formation -Attestation justifiant la période de travail effectuée dans la cadre du dispositif d'insertion professionnelle tout document prouvant les travaux et études réalisés par la candidat dans la spécialité. -Attestation justifiant l'expérience professionnelle, si besoin -formation supérieure au diplôme - Travaux ou études de recherché réalisées, si besoin. - une fiche familiale pour les candidats mariés. - une Attestation justifiant de l'handicap du candidat, le cat échéant.

***Vous devez compléter le dossier Après le recrutement par les pièces Suyantes :**

- * Extrait de naissance.* (02) Deux photos.
- *une copie du document justifiant la situation vis-à-vis du service militaire.
- * (02) certificat médicaux (phtisiologie, générale).

* les dossiers doivent être adressés à monsieur le président de l'APC DE YELLEL (Service du personnel) dans un délais de 15 jours travail a compter de la première parution du présent avis dans les journaux

REMARQUE : * Tous les dossiers incomplets ou reçus hors délais ne seront pas prises en compte.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531000287 09.01.2025

Le DG de l'AAPI déclare à partir d'Oran

Plus de 11.780 projets enregistrés fin 2024

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'à la fin de l'année 2024, plus de 11.780 projets d'investissement au niveau national, pour un montant total dépassant les 4.730 milliards de DA, a indiqué, mardi à Oran, le Directeur général de l'Agence, Omar Rekkache. "Le nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence, jusqu'au 31 décembre dernier, s'élève à 11.788 projets, pour un montant total excédant les 4.730 milliards de DA, avec l'engagement de créer 285.000 emplois", a précisé M. Rekkache, lors d'une journée d'études intitulée "La télévision algérienne, un accompagnateur du développement et de l'investissement, et une plateforme pour la promotion du produit national", organisée par l'Etablissement Public de Télévision Algérienne. Parmi ces projets enregistrés, 218 sont liés à des investissements étrangers (82 investissements directs étrangers (IDE) et 136 en partenariat), a fait savoir le même responsable. Il a souligné que ce nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence est "une preuve tan-

gible du retour de la confiance chez les investisseurs et les porteurs de projets", en plus des milliers de manifestations d'intérêt d'investisseurs locaux et étrangers. "L'agence œuvre à fournir les conditions idoines pour concrétiser ces projets, notamment en matière de disponibilités foncières nécessaires", a indiqué M. Rekkache, relevant que "ces statistiques marquent le début de la récolte des fruits des réformes". Et d'ajouter: "le rythme s'accélérera pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir 20.000 projets d'investissement dans les cinq prochaines années". Evitant les réformes profondes du système d'investissement instaurées par le Président de la République, M. Rekkache a indiqué qu'elles visent essentiellement à améliorer le climat d'investissement et à instaurer la confiance chez les opérateurs économiques, favorisant ainsi la croissance économique et réalisant les objectifs de développement économique et social. Ces réformes reposent sur trois principaux piliers : la clarté et la stabilité des législations, associées à un système institutionnel efficace et

cohérent. La simplification et la facilitation des procédures permettent des services de qualité aux investisseurs dans un cadre de transparence et d'égalité de traitement, renforçant leur confiance et leur satisfaction, en plus de l'harmonisation de la politique de promotion de l'investissement avec les orientations stratégiques de l'Etat. Il a précisé qu'une transition vers la deuxième phase de la mise en œuvre de ces réformes est déjà en cours, soulignant dans ce sens que "des instructions nécessaires ont été données par le Président de la République pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI, avec un maximum de terrains aménagés, afin de répondre à la demande croissante, tout en actualisant et adaptant périodiquement les textes réglementaires aux évolutions économiques, pour répondre aux exigences de chaque étape". M. Rekkache a également évoqué le travail en cours pour faire du guichet unique une véritable plateforme où l'investisseur peut obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de son projet, conformément aux directives du Président de la République.

L'investissement et ses mécanismes procéduraux et organisationnels

Vers une session de formation des journalistes

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a annoncé, mardi à Oran, l'organisation prochaine d'une session de formation pour les journalistes sur l'investissement et ses mécanismes procéduraux et organisationnels, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion des investissements. Cette formation sera la première du genre pour les journalistes dans le domaine de l'investissement et des facilités offertes pour améliorer le climat des affaires, a précisé le ministre en marge de la journée d'étude intitulée "La télévision algérienne, accompagnateur du développement et de l'investissement, et plateforme pour la promotion du produit national", orga-

nisée par l'Etablissement public de télévision algérienne. Selon M. Meziane, cette session de formation vise à faire connaître aux journalistes les différents mécanismes procéduraux et organisationnels régissant le secteur de l'investissement en Algérie, ainsi que les facilités accordées dans ce domaine.

Cette initiative fait suite à une formation sur le journalisme d'investigation, organisée fin 2024, par la haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en collaboration avec le ministère de la Communication, et à laquelle plusieurs journalistes ont participé. Il convient de rappeler que cette journée d'étude a vu la participation de

plusieurs personnalités, dont le chargé de mission auprès de la Présidence de la République, Brahim Sadouk, des walis de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, le directeur général de l'Etablissement public de télévision, Mohamed Baghali, le président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Ammar Bendjedda, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements, Omar Rekkache, le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, ainsi que des responsables d'entreprises économiques publiques et privées, des spécialistes en communication et publicité, et des experts économiques.

Quartier de Boulanger

Le manque de bacs à ordures derrière la dégradation de l'environnement

Par Youcef Chaibi

Il semble que l'élément de base qui contribue au bien-être et à la santé des citoyens, fait malheureusement défaut dans certains quartiers et cités de la ville d'El Bahia. Des décharges sont implantées partout par les citoyens, malgré la présence de poubelles collectives mais hélas, ce n'est pas le cas dans certains endroits de la ville qui, le manque de bacs à ordures dans certaines cités, est derrière la prolifération d'ordures et de détritus et la dégradation de notre environnement. L'insuffisance en bacs à ordures, au niveau de certaines rues, se fait sentir apparemment et menace la santé des citoyens, de par l'amoncellement énorme d'ordures ménagères qui débordent et finissent par présenter de potentiels risques de contamination ; les citoyens craignent ainsi les épidémies ou de contracter des maladies, sans compter les

odeurs nauséabondes qui se dégagent des tas d'immondices entassées à l'entrée des immeubles et à proximité des restaurants et autres commerces. Les éboueurs éprouvent toutes les difficultés à faire la collecte et ramasser les sachets d'ordures épargnés n'importe où. Les habitants du quartier Oussama (Ex Boulanger) (le Vaucluse) se plaignent du manque de bacs à déchets où presque la moitié du quartier jette ses ordures au niveau des 03 bacs réservés à la cité du Vaucluse, favorisant l'entassement des ordures ménagères entreposées aux abords de leur cité, faute de disponibilité de bacs à ordures. Les habitants de cette cité qui sont contraints de vivre dans un environnement pollué, ont exprimé leur ras-le-bol face à cette situation devenue insupportable; cette grande cité ne compte que trois bacs à ordures seulement, alors que la cité en question est estimée à plus de 200 familles, en plus des habitants avoisinants qui jettent leurs ordures au niveau de cette cité, vu que toutes les ruelles sont dépourvues de bacs, ce qui pousse ces derniers à déverser leurs ordures et détritus de tous genres. Une situation qui génère la multiplication des décharges sauvages dans cette cité qui jadis était parmi les plus belles de la ville d'Oran. Il est vrai que les moyens mobilisés pour le nettoyage public sont en deçà des besoins constatés, mais l'inconscience de certains citoyens et leur manque de civisme constituent les principaux facteurs de cette saleté présente qui ne cesse de dégrader l'environnement. «On ne respecte même pas les horaires impartis pour sortir la poubelle. Ici, on jette n'importe où, n'importe comment et à n'importe quelle heure», tiennent à témoigner les habitants du Vaucluse. Le secteur d'El Mokrani doit trouver une solution à ce problème de bacs à ordures qui n'a que trop duré.

sinants qui jettent leurs ordures au niveau de cette cité, vu que toutes les ruelles sont dépourvues de bacs, ce qui pousse ces derniers à déverser leurs ordures et détritus de tous genres. Une situation qui génère la multiplication des décharges sauvages dans cette cité qui jadis était parmi les plus belles de la ville d'Oran. Il est vrai que les moyens mobilisés pour le nettoyage public sont en deçà des besoins constatés, mais l'inconscience de certains citoyens et leur manque de civisme constituent les principaux facteurs de cette saleté présente qui ne cesse de dégrader l'environnement. «On ne respecte même pas les horaires impartis pour sortir la poubelle. Ici, on jette n'importe où, n'importe comment et à n'importe quelle heure», tiennent à témoigner les habitants du Vaucluse. Le secteur d'El Mokrani doit trouver une solution à ce problème de bacs à ordures qui n'a que trop duré.

Première du genre à l'EHU

Ablation d'une glande thymus

Sur un communiqué émanant de l'Etablissement hospitalier universitaire «1er Novembre 54» d'Oran, le service de la chirurgie thoracique a réalisé une intervention délicate visant l'ablation de la glande thymus gonflée, chez une malade, âgée de 32 ans. Cette intervention, première du genre dans le pays, a été réalisée à l'aide d'une technique laparoscopique mini-invasive (thoracoscopie). La patiente, originaire de la région de Méchuria, dans la wilaya de Naâma, souffrait d'une hypertrophie anormale du thymus et d'une augmentation de sa taille à un degré inattendu par rapport à son âge et à son état clinique. Cette opération était traditionnellement pratiquée ouvertement par une incision complète du sternum au niveau de la cage thoracique, rapporte le communiqué. Le professeur Kacimi Rachid, chef du service de la chirurgie thoracique, a déclaré que cette technique permet de pénétrer à l'emplacement de l'hypertrophie du thymus, situé directement derrière le sternum.

A.Kader

Rôle de la télévision algérienne dans l'accompagnement du développement

Mohamed Meziane préside l'ouverture d'une journée d'étude

Le ministre de la Communication M. Mohamed Meziane a présidé, mardi à Oran, l'ouverture d'une journée d'étude sur la télévision algérienne et son rôle d'accompagnement du développement, de l'investissement et en tant que plateforme de promotion du produit national, organisée par cette Entreprise publique. Cette rencontre a connu la présence du Chargé de mission auprès de la présidence de la République, Brahim Sadouk, des walis de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, du Directeur général de l'Etablissement public de télévision, Mohamed Baghali, le président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Ammar Bendjedda, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements, Omar Rekkache, le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, ainsi que de responsables d'établissements économiques publics et privés, de spécialistes en communication et publicité, et d'experts économiques. Cette journée d'étude passera en revue plusieurs sujets importants liés notamment à la relation de la télévision avec son environnement économique et son rôle d'accompagnement des efforts de l'Etat en matière de développement et d'investissement. Plusieurs interventions seront présentées, lors de cette journée, à l'instar du "rôle de la télévision publique algérienne dans l'accompagnement de la dynamique d'investissement et de développement du pays", "la télévision publique, miroir et vitrine des réalisations de l'Algérie" et "la télévision, une plateforme distinguée pour la promotion du produit national".

Gdyel

Encore 06 intoxications au monoxyde de carbone

À fin de la série des intoxications au monoxyde de carbone semble encore loin. En effet, depuis le début de cette année 2025, on a comptabilisé une dizaine de victimes, au monoxyde de carbone. La cellule de communication de la Direction de la Protection civile vient d'annoncer une intervention au niveau de la commune Gdyel. L'opération de secours a eu lieu avant-hier vers 19h15. Les secouristes ont été alertés suite à la découverte de 06 individus présentant des difficultés respiratoires dues au monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-eau. Les victimes ont été intoxiquées dans leur appartement, situé au niveau de la cité «Aït Ahmed» à Gdyel. A leur arrivée, les éléments de la Protection civile leur ont prodigué les premiers soins, avant qu'elles soient évacuées vers le service des urgences de l'hôpital local.

A.Kader

Enfumades de Sebib (Chlef)

Un crime colonial ancré dans la Mémoire collective

Les deux enfumades de Sebib, perpétrées à Debboussa, une région située entre les communes de Sobha et Ain Mrane (Nord-ouest de Chlef), figurent parmi les plus grands massacres et crimes contre l'humanité que la Mémoire collective retiendra à jamais et qui entachent irrémédiablement le passé de la France coloniale en Algérie, notamment durant la période de la résistance populaire. Pour venir à bout de la résistance dans la région de la Dahra, menée par l'Emir Abdelkader et Cheikh Boumaâza, la France coloniale n'a pas hésité à perpétrer durant deux années consécutives (1844 et 1845) de véritables génocides, dont les enfumades d'août 1854 qui ont exterminé près de 1.500 personnes, brûlées vives dans la grotte de Chaâbet Lebiar, dans la région de Debboussa, commune d'Ain Mrane. Un crime de plus qui s'ajoute à la longue liste des crimes coloniaux perpétrés en Algérie. "Si le colonialisme est déjà un crime en soi, puisqu'il repose sur une occupation injustifiée, puis une colonisation et un expansionnisme rejeté par tout le peuple algérien, dont les tribus de la région de la Dahra à Chlef et Mostaganem, ces enfumades constituent le summum de la barbarie du colonialisme, qui voulait ainsi punir les indigènes pour leur refus de se soumettre à l'ordre colonial", a estimé Mohamed Belil, professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université Ibn Khaldoun de Tiaret. Soulignant l'échec cuisant de l'occupant dans la "dissimulation de ses crimes contre l'humanité", cet universitaire a cité pour preuve les correspondances de responsables et dirigeants français qui ont révélé "leur atrocité et brutalité, au grand jour". Il a cité notamment la correspondance du Maréchal Bugeaud au colonel Pelissier dans laquelle il lui intimait l'ordre de poursuivre les membres de la tribu des Ouled Riah, dans les montagnes de la Dahra à Mostaganem, et de les enfumer, comme l'avait fait Cavaignac, en juin 1844, avec la tribu Sebib d'Ain Mrane. En effet, la région de la Dahra, s'étendant d'Orléans ville (Chlef, actuellement), à l'Est, jusqu'à Mostaganem à l'Ouest, était devenue difficile à maîtriser par les forces d'occupation, en raison de la résistance menée par l'Emir Abdelkader et Cheikh Boumaâza, au point où le colonialisme n'a pas trouvé mieux que la politique de la terre brûlée et des exterminations collectives, en procédant pour la 2ème fois, durant la période du 12 au 16 août 1845, à un siège de la tribu Sebib pour la pousser à se retrancher vers l'une des grottes de la région, comme expliqué par M.Belil. Une autre correspondance envoyée par Saint-Arnaud à son frère raconte comment les soldats français (dirigés par lui), dénués de toute humanité, ont assiégié les membres de la tribu Sebib à l'intérieur d'une grotte, dont ils ont bloqué toutes les issues, au nombre de cinq, avant d'y mettre le feu et de les brûler vifs. Selon des sources françaises, ces enfumades ont fait 500 victimes, un chiffre majoré par les chercheurs. Les sources locales appuyées par des chercheurs en histoire de la région font état de plus de 1.500 personnes tuées. Sachant que le colonisateur français a tenté par tous les moyens de dissimuler ces crimes et de les jeter dans les méandres de l'oubli. D'où le besoin pressant pour accorder l'intérêt nécessaire à ces événements historiques, à travers des recherches universitaires susceptibles de dévoiler tous leurs secrets. Un fait corroboré par le responsable de la section locale de l'Académie de la Mémoire algérienne, Mohamed Bachouchi, qui a souligné l'importance de "documenter et de recueillir les témoignages fondés concernant les faits et les circonstances de ces enfumades, qui ont coûté la vie à des milliers d'habitants de la région". Il a signalé, à ce titre, le lancement par son organisation d'une opération de recherche et de collecte de documents historiques sur ces événements, tout en prenant contact avec des chercheurs en histoire, pour réunir des données et informations sur ce génocide commis par le colonisateur français, ceci d'autant plus que la majorité des sources historiques actuellement disponibles, à ce sujet, sont françaises.

Education à Mostaganem

La numérisation dans l'enseignement primaire en quête d'évaluation

Par Charef Kassous

Dans la stratégie des pouvoirs centraux, l'école algérienne devait subir quelques réformes notamment l'utilisation de moyens et de méthodes innovantes visant à transmettre et à développer les connaissances des élèves. En effet, l'utilisation des technologies numériques, dans divers aspects du processus éducatif, vise une scolarisation de qualité. Ceci inclut, bien évidemment, l'utilisation d'ordinateurs, de tablettes, de logiciels et d'applications éducatives pour offrir du contenu interactif et multimédia. En septembre 2022 et à l'occasion de la rentrée scolaire, dans la wilaya de Mostaganem, comme partout ailleurs sur le territoire national, on est passé à la pédagogie numérique commençant d'abord par des expériences pilotes dans quelques établissements. A Mostaganem, le choix était porté sur une école primaire dans la commune de Abdelmalek Ramdane, à l'Est du

chef-lieu. Ce projet pilote a mobilisé tous les concernés soit, l'équipe dirigeante de la DE, le corps enseignant et les services d'Algérie Télécom. Ce dernier intervenant, c'était pour assurer le volet technique de la connexion internet.

Aujourd'hui, il y a 48 établissements qui bénéficient de cette nouvelle méthode qui est l'apprentissage par la tablette. Nonobstant et à défaut d'informations officielles sur le sujet, soit sur les résultats pédagogiques, sur les évaluations et sur le programme de généralisation de l'enseignement numérisé, cette initiative qui participe à l'ambition de l'Algérie de devenir un leader régional dans l'intégration des TIC dans l'éducation, n'a presque pas de visibilité dans la wilaya de Mostaganem.

A ce titre, des questionnements taraudent les esprits par rapport au programme lui-même. D'abord, la question de l'accompagnement des enseignants par la formation afin qu'ils puissent exploiter pleinement le potentiel de ces outils numériques

au profit d'un apprentissage cohérent. Les autres questions sur ces opérations de modernisation sont aussi légitimes. Est-ce que les technologies numériques permettent aux élèves d'apprendre de manière plus interactive et collaborative? Est-ce qu'elles contribuent à augmenter la motivation des élèves? Par conséquent et à défaut de rapports d'évaluation, on ne le saura jamais. Faut-il souligner que cette expérience qui consiste à abandonner le cahier et le manuel scolaire au profit de la tablette, pour certains pays comme la Suède, s'est soldée par un renoncement de la numérisation aux écoles. Aujourd'hui, il reste très clair qu'il y a dans les écoles, une génération qui apprend par un système numérique et une autre génération qui est restée sur l'ancien modèle. Cette incohérence, même si on prévoit pour 2024/2025, une dotation de 50%, ne peut pas être digérée par un système éducatif qui peine à généraliser pour tous, la pédagogie par l'usage de la tablette.

Education à Saïda

Pose de la première pierre pour la réalisation de trois nouvelles écoles

La première pierre pour la réalisation de trois nouveaux établissements scolaires a été posée, dimanche à Saïda, pour un coût global estimé à plus de 513 millions de dinars, afin de renforcer les conditions de scolarité des élèves, a-t-on constaté. Le wali, Amoumene Mermouri, a supervisé la pose de la première pierre pour la construction de deux écoles primaires (12 classes) dans les quartiers de Boukhors (commune de Saïda) et Sidi Allal (commune d'Ouled Khaled), ayant chacune une capacité de 200 places pédagogiques, indique-t-on. Chaque école disposera d'un bloc administratif, de trois salles dédiées aux enseignants, à la lecture, à l'informatique, ainsi qu'un terrain de football doté d'un tapis en gazon artificiel. Par ailleurs, il a été procédé à la pose de la première pierre dans le quartier Es-Salam 2, dans la ville de Saïda, pour la construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) de type Base 6 (24 classes) avec une capacité de 840 places pédagogiques. Ce collège comprendra un bloc administratif, un laboratoire d'informatique, une bibliothèque, deux autres salles pour le dessin et la musique, un amphithéâtre, un logement de fonction et une salle de sport.

Les délais pour la livraison de ces projets éducatifs, supervisés par la direction des Equipements publics, ont été fixés entre 6 et 10 mois, selon les explications fournies par le directeur des Equipements publics, Nekamiche Abdelkader. Le wali a également inspecté le projet de construction d'un autre collège de type Base 6 dans le quartier Boukhors, dans la ville de Saïda, pour un financement de plus de 16 millions de dinars, al-



louée dans le cadre du programme sectoriel. Les travaux de cet établissement d'enseignement moyen ont atteint un taux d'avancement estimé à 32 %, souligne-t-on. Les délais de réalisation de ce collège, dont les travaux ont débuté en avril dernier (2024), sont fixés à 14 mois et sa mise en service est prévue pour l'année scolaire 2025-2026, a fait savoir le directeur des Equipements publics. Le wali a indiqué à la presse que ces nouveaux projets éducatifs permettront, une fois achevés, de renforcer les infrastructures scolaires de la wilaya et d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Il a, en outre, souligné que l'Etat accorde une grande importance au secteur de l'éducation et mobilise des fonds importants pour la réalisation de divers projets éducatifs dans les délais impartis. Il est à noter que, depuis la mi-décembre dernier, la wilaya de Saïda a lancé les travaux de réalisation d'une école primaire (12 classes) avec une capacité de 200 places pédagogiques et trois CEM (24 classes), totalisant chacun 820 places pédagogiques. Pour rappel, neuf nouveaux établissements scolaires, notamment deux lycées, quatre collèges et trois écoles primaires, ont été mis en service, cette année scolaire dans la wilaya de Saïda, en plus de quatre classes d'extension à l'école primaire «Morsli Abdelkader» dans la ville de Saïda, ainsi qu'une nouvelle cantine scolaire à l'école «Becharef Maâmmar» dans la commune de Aïn El Hadjar, offrant 200 repas par jour.

Station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf

Début de la production le 7 février prochain

La production d'eau potable provenant de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouch, dans la commune de Berrihane (El Tarf) débutera "le 7 février prochain", a déclaré, mardi à El Tarf, le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi. "Dès le début du mois prochain, 60.000 m³ d'eau dessalée seront quotidiennement produits dans cette station qui atteindra une capacité de production de 300.000 m³/jour lors de la phase finale le 14 mars 2025", a souligné M. Hachichi dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de cette station de dessalement située à Koudiat Eddraouch, à 20 km à l'ouest d'El Tarf, et où le d'avancement des travaux a atteint les 92%. Le PDG de Sonatrach a salué les efforts des différentes entreprises et organismes ayant participé à la réalisation de ce projet "important et stratégique" et à son achèvement "quasi-total" dans de brefs délais, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Hachichi a noté que cette visite à Koudiat Eddraouch "intervient après la mise en service, le 31 décembre 2024, de la centrale électrique alimentant le projet et le démarrage des essais techniques le 1er janvier 2025". Le même responsable a rappelé l'engagement de Sonatrach à réaliser les cinq stations de dessalement d'eau de mer relevant d'un programme d'urgence décidé par le



président de la République pour approvisionner les populations en eau potable "dans les délais et selon les normes internationales". "Nous sommes très satisfaits de l'avancement des travaux, d'autant que ces projets sont réalisés par des mains 100% algériennes", a-t-il encore indiqué, soulignant que ces installations "entreront dans la phase des premiers essais de débit de l'eau avant la fin du mois janvier et seront en service avant le mois sacré de Ramadhan". Le PDG de Sonatrach a également révélé que le groupe qu'il dirige s'est vu confier la réalisation de six (6) autres stations de dessalement d'eau de mer, dont les travaux seront entamés aussitôt après l'achèvement et la mise en service des 5 stations en phase d'achèvement sur la bande côtière algérienne. Le projet de station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf, inscrit dans le cadre du

plan d'urgence décidé par le président de la République pour les wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Guelma et une partie de la wilaya de Skikda, couvre une superficie de 11 hectares et dispose d'une capacité de production estimée à 300.000 m³/jour, selon les explications techniques fournies sur le site.

La station, en cours de réalisation par la société Algerian Energy Company (AEC), filiale de Sonatrach, alimentera en eau potable plus de 20 communes de la wilaya d'El Tarf avec un volume de 80.000 m³/jour, ce qui éliminera définitivement les perturbations en matière d'alimentation en eau dont souffrent de nombreuses régions de cette wilaya frontalière. Un quota quotidien de 160.000 m³ sera attribué à la wilaya d'Annaba, tandis que Guelma bénéficiera de 40.000 m³/jour et Skikda de 20.000 m³/jour, a-t-on précisé.

Wilaya d'Alger

Réunion sur les préparatifs du mois de Ramadhan

Le Conseil exécutif de la wilaya d'Alger a tenu une réunion consacrée aux préparatifs du mois de Ramadhan, notamment en ce qui concerne les mesures prises pour assurer la disponibilité des produits de base en prévision du mois sacré, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la wilaya. Tenue dimanche au siège de la wilaya sous la présidence du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, en présence des cadres de la wilaya et des walis délégués, cette réunion a vu la pré-

sentation d'exposés exhaustifs sur les préparatifs en cours pour accueillir le mois de Ramadhan dans les meilleures conditions, précise le communiqué, soulignant que ces préparatifs concernaient les mesures prises pour approvisionner le marché en produits alimentaires de large consommation tout en assurant leurs disponibilité et régulant les prix. La réunion a également porté sur l'opération de solidarité relative à la distribution des aides financières et du couffin de Ramadhan mais aussi à l'organisation des tables de l'Iftar et aux opérations de circoncision, outre les plans d'approvisionnement de la capitale en eau potable et de transport et les programmes religieux et d'animation. A cette occasion, M. Rabehi a souligné l'impératif de "verser les subventions et aides de solidarité une semaine avant le début du mois de Ramadhan, de finali-

ser l'étude des dossiers liés à ces aides financières et de suivre les mesures prises pour approvisionner le marché en produits de large consommation tout en assurant leur disponibilité". Il a également mis l'accent sur l'importance d'élaborer "un plan rigoureux" de nettoiement et de collecte des déchets ménagers, ainsi que pour l'aménagement des mosquées et des salles de prières, particulièrement dans les agglomérations et grandes cités. Le wali d'Alger a par là même appelé à mettre en place un programme d'animation couvrant tous les espaces publics sur le territoire de la wilaya, à assurer une prise en charge optimale des catégories vulnérables, à aménager les foyers pour personnes âgées, et à veiller à la mise en œuvre de toutes les mesures prises à travers un suivi constant et régulier, conclut la même source.

Tizi-Ouzou

Saisie de plus de 3.400 capsules de psychotropes

Une quantité de 3.428 capsules de psychotropes a été saisie et 4 individus écroués lors d'une opération de lutte contre le trafic de drogue menée par les services de police de Tizi-Ouzou, rapporte mardi un communiqué de la sûreté de wilaya. La saisie de la quantité de psychotropes et l'arrestation des 4 individus faisait suite à l'exploitation d'un renseignement recueilli sur le terrain faisant état de l'activité illégale de ce réseau qui utilisait un véhicule touristique. Présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou, ils ont été placés en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits psychotropes, a-t-on ajouté de même source.

Alger

La télécabine d'Oued Keriche soumise à une inspection approfondie

La télécabine d'Oued Keriche, dans la wilaya d'Alger, fait actuellement l'objet d'une inspection "approfondie" et de travaux visant à garantir la sécurité des usagers, a annoncé mardi l'Entreprise de transport algérien par Câbles (ETAC) dans un communiqué. "Ces opérations sont nécessaires pour se conformer aux réglementations en vigueur en matière de sécurité des transports", souligne l'ETAC ajoutant que les travaux réglementaires en cours concernent en particulier les grands ouvrages de la ligne, avec l'utilisation de grues le long du parcours de la télécabine. Des communications officielles seront prochainement diffusées afin d'informer le public sur l'avancement des travaux et de la date prévue pour la remise en exploitation de la télécabine, conclut le communiqué.

Blida

Mise en service de 27 bureaux postaux en 05 ans

Vingt-sept (27) bureaux de poste ont été mis en service à travers différentes communes de la wilaya de Blida durant ces cinq (5) dernières années (2020-2024), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des Postes et Télécommunications. L'ouverture de ces bureaux de poste, réalisés grâce à diverses sources de financement (plans communaux de développement, Algérie Poste, budget de la wilaya et Fonds national d'investissement), a contribué à une hausse des structures postales à Blida dont le nombre est passé de 74 à 101 en cinq ans, a ajouté la même source. Durant la même période, 14 opérations de réaménagement et d'extension des bureaux postaux à travers les 10 daïras de Blida ont été inscrites. Le nombre des distributeurs automatiques de billets (DAB) est passé de 39 à 47 en cinq ans, période durant laquelle deux espaces de Guichets automatiques de billets (GAB) ont été ouverts et sont opérationnels en h 24. Le premier, équipé de cinq distributeurs, est situé au niveau de l'entrée principale du siège de la direction des Postes et Télécommunications, et le second, qui est doté de trois distributeurs automatiques, se trouve à Amroussa (Bouinane), selon la même source. Le parc des distributeurs automatiques de la wilaya sera renforcé avec un quota supplémentaire de huit (8) appareils qui seront réceptionnés « prochainement » pour atteindre un total de 55 DAB, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, la direction générale d'Algérie Poste s'attelle à l'étude de 30 sites à travers la wilaya, en vue de l'installation de nouveaux distributeurs automatiques destinés, notamment, à réduire la pression sur les appareils opérationnels. A noter qu'Algérie Poste a initié, ces dernières années, de nombreuses opérations de modernisation des prestations postales et financières offertes à ses clients, à travers, entre autres, l'installation de systèmes de surveillance (cameras), l'archivage électronique et le lancement de services en ligne, selon la même source.

Guelma

Vers le lancement de la réalisation d'un silo géant pour le stockage de céréales

Des travaux de réalisation d'un silo d'une capacité de stockage d'un million de quintaux de céréales seront lancés prochainement dans la commune de Boumahra-Ahmed, dans la wilaya de Guelma, a annoncé dimanche le wali, Mme Houria Aggoun. Un consortium chinois installera le chantier "dans les meilleurs délais" en vue de la construction de cet "important projet" qui s'inscrit "dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités de stockage des cultures stratégiques et à atteindre l'autosuffisance en la matière", a indiqué la responsable de l'exécutif local, dans une déclaration à l'APS. Mme Aggoun a fait savoir qu'une séance de travail a été tenue samedi avec des représentants du consortium chinois aux fins d'arrêter les dernières dispositions relatives au lancement de cette structure géante de stockage de céréales, avant un déplacement sur le site de 5 hectares retenu pour la réalisation de cette structure dans la commune de Boumahra-Ahmed, à quelque 6 km à l'est du chef-lieu de wilaya. "Le partenaire étranger, informé de la nécessité d'utiliser une main d'œuvre locale, a fait part de son engagement à recourir à des travailleurs de la région de Guelma à hauteur de 60 à 70 %, en fonction des phases de réalisation du silo géant", a affirmé Mme Aggoun, relevant que ce projet stratégique "permettra, une fois livré, de porter la capacité de stockage des céréales dans la wilaya à environ 2,5 millions de quintaux».

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

مكتب الأستاذ بعديدي أسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
القانى مكتبه بـ 110 مسكن عماره A2 الطابق الأول طريق وهران مستغانم
رقم الهاتف : 045422785/0659865101
اعلان عن بيع منقول بالمزاد العلنى بعد التأجيل
طبقاً للمادة 707 و 712 من ق 1 م 1
يموجب الحكم الصادر عن محكمة سيدى على القسم المدني بتاريخ 03/06/2023 تحت رقم فهرس 23 الموجب
والمعدل للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة المدنية بتاريخ 10/07/2023 رقم القضية 23/00551
الفهرس 23/00892 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ: 08/13/2023 تحت رقم 332
وذلك يبوليتفق تحمل رقم التسجيل: BJ16740 الجامدة لرسالة محل الزراع المتعلقة نورثة المرحوم حماوى حسين من نوع سيتروان، صنف
الدعوى كل سبب نصبيه من الميراث، على أن يكون السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ ثلاثة ملايين وخمسمائة ألف دينار
جزائري 3.500.000,00 دج. نعلن عن بيع مقنولات بالمزاد العلنى وذلك يوم 15/01/2025، وتنتم عملية المزايدة عن
طريق فتح الاظفرة بمكتب الأستاذ بعديدي أسعد محضر قضائي القانى مكتبه بـ 110 مسكن ،
عماره A2 الطابق الأول طريق وهران مستغانم. معاينة العتاد: عدد تاري 12/01/2025 الاطلاع على المقنولات
الممتوجدة شارع فلسطين، سيدى على ، مستغانم التعيين: مقنولات ممتوجدة في: 01-سيارة من نوع سيتروان، صنف
ببوليتفق التعيين: رقم التسجيل: 08573.112.27 ، رقم الطازار : BJ16740 . VF77J9HXC .
شروط البيع: البيع بدون ضمان. تودع الاظفرة المختومة 24 ساعة قبل تاريخ البيع لدى مكتب المحضر القضائي ويجب
أن يتضمن الظرف قائمة شروط البيع وتعهد ونسخة من طاقة التعريف الوطنية أو رخصة السيارة مع وصل تسبيق
ما لي قدره 100.000 دج دائنة دينار جزائري. يتم ارجاعه في حالة عدم رسو المزاد على العزيز. لا يتم استرجاع
التسبيق في حالة تخلي أو تخلف الراسى عليه المزاد. فتح الاظفرة المختومة بتاريخ 15/01/2025 على الساعة
10:00 سا بمكتب الأستاذ المحضر القضائي. أي ظرف لا يحتوى على الشروط المقصوص عليها بعد منعه ولا يؤخذ
بعين الاعتبار. يرسو المزاد على من تقدم باعلى عرض. يتم ارجاعها رسومها القضائية والمقدرة
تقدير البيع كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل العتاد. دفتر الشروط والتعهدات الزامي يسحب من مكتب
الأستاذ محضر القضائي في مقابل بليغ 2000 دج يصير الراسى عليه المزاد مالكا للمنقول وهذا بمجرد رسو المزاد
عليه كما يصبح مالكا له وحائزها لحياة حقيقة وفعالية تتحول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزاد عليه
ودفع المبلغ كاملًا والمصاريف والرسوم المستحقة ومصاريف المراسلة. الاطلاع على دفتر الشروط يتم الاصال بمكتب
المحضر القضائي المذكور أعلاه.
المحضر القضائي
09.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأساليب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
إبتدائيا، حضوريا. في الشكل يقول اعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعى عليه بعد
الترجع بن عياد عمر المولود بتاريخ 1976/11/02 تحت رقم الفهرس 24/4
تحت رقم الفهرس 03108/24-4 واعتماد تقرير
الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غوريب المودعة بأمانة
ضبط المحكمة وبالنتيجة القضاء بالحجر على المدعى عليه
جلولي بعينة المولودة بتاريخ 1931/09/27 سيدى بعطر ابنة
مقدم وخاشع خيرة مع تعين ابنته المدعية بن قائد على
منصورية مقدماً عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية
والإدارية بخلافها. مع أمر ضابط المحكمة بأمانة
الخطوة المنجزة بها عنها. مع أمر ضابط المحكمة بأمانة
بعلطار بالتأشير بها على هامش عقد ميلاد المحجور
عليها. مع الأمر بنشر مذكرة الحكم على جريدة وطنية
بوعية على نفقة المدعى. تحويل المدعى المحضر القضائي
المتعلقة بالدعوى المالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف
الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وأفضى به جهراً بالجلسة
العنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس
وأمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
09.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأساليب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
إبتدائيا، حضوريا. في الشكل يقول اعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: إفراج الحكم الصادر قبل الفصل في
الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ
14/05/2024 تحت رقم الفهرس 03108/24-4 واعتماد تقرير
الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غوريب المودعة بأمانة
ضبط المحكمة وبالنتيجة القضاء بالحجر على المدعى عليه
جلولي بعينة المولودة بتاريخ 1931/09/27 سيدى بعطر ابنة
مقدم وخاشع خيرة مع تعين ابنته المدعية بن قائد على
منصورية مقدماً عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية
والإدارية بخلافها. مع أمر ضابط المحكمة بأمانة
الخطوة المنجزة بها عنها. مع أمر ضابط المحكمة بأمانة
بعلطار بالتأشير بها على هامش عقد ميلاد المحجور
عليها. مع الأمر بنشر مذكرة الحكم على جريدة وطنية
بوعية على نفقة المدعى. تحويل المدعى المحضر القضائي
المتعلقة بالدعوى المالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف
الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وأفضى به جهراً بالجلسة
العنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله
كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
09.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي اريهو / الهاتف: 046.78.77.11
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلنى
المادتين 750، 749 من قانون الاجراءات المدنية والإدارية
بناءاً على اذن بالتصرف في اموال محجور عليه الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي اريهو
 بتاريخ 09/06/2024 رقم الترتيب 24/274 القاضي بما يلى: بالترخيص للمحجور عليها شريفي
في 1960/08/21 بجديوية بنت عابد بن بطو فاطمة بن تصرف في تنصيب ابنته المحجور عليها شريفي
فوجزية المولودة في 1980/10/05 بجديوية من تركه مورثها شريفي عبد القادر المتتمثلة في حقوق عقارية
تقدير 658944/2002 جزء من مسكن يتكون من طابق ارضي يحتوى على 04 غرف، صاله، مطبخ،
ساحة، مراب، حمام، مراحيض الواقعه بجديوية البالغة مساحتها 262 م² قسم 59 مجموعة ملكية 22. بعد
ايادع قائمه شروط البيع بالمزاد العلنى لدى تكتيبة ضبط محكمة وادي اريهو بتاريخ 25/11/2024. بناء
على الأمر الصادر بتاريخ 05/01/2025 عن السيد رئيس محكمة وادي اريهو المقصوص تحديد جلسة البيع
بالمزاد العلنى. نعلن أنه سيعذر يوم 22/01/2025 على الساعة 11:00 الحادي عشر صباحاً بقاعة
الجلست رقم 02 بممحكمة وادي اريهو في بيع العقار الآتي بيانه بالMZAD العلنى: حقوق عقارية تقدر ب
568944/2002 جزء من مسكن يتكون من طابق ارضي يحتوى على 04 غرف صالة ، مطبخ ، ساحة ،
مراب ، حمام ، مراحيض الواقعه بجديوية البالغة مساحتها 262 م² قسم 59 مجموعة ملكية 22. وأنه حدد
السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره مائة وتسعة عشر ألف واربع مائة وواحد بinar (119401.00) دج)
شروط البيع : يتلزم الراسى عليه المزاد بالاعباء الواردة في دفتر الشروط ، ويلزم بدفع 1/5 خمس الثمن
والمصاريف. شروط البيع: يتلزم الراسى عليه المزاد بالاعباء الواردة في دفتر الشروط ويزلم بدفع 5/1
خمس الثمن والمصاريف حالاً ويدفع المبلغ الباقى في أجل اقصاه 08 أيام. يمكن الاطلاع على قائمه شروط
البيع بمكتب المحضر القضائي الكانى بالعنوان المذكور أعلاه أو بامانة ضبط المحكمة.
المحضر القضائي
09.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء وهران
محكمة فلاوسن
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأساليب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
إبتدائيا، حضوريا. في الشكل : قبول اعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: إفراج الحكم الصادر قبل الفصل في
الحال بتاريخ 14/03/2024 لهرس رقم 1541/24، و
اعتماد تقرير الخطوة المنجزة من طرف الخبرير الطبي محفوظ
خديجة، المودعة بأمانة ضبط المحكمة، وبالنتيجة القضاء
بالحجر على المدعى عليها غرانتي هاشم من مواليد:
1975/08/10 بلدية وهران، وتعيين المدعى عليه غرانتي محمد من مواليد 1946/03/25 بلدية تدرومة
عند ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر مذكرة الحكم على شاهد نجاة
المولودة بتاريخ 2000-05-25 بعمره لا يتجاوز جمال وفرين
مختركة وتعين والدها المدعى مقدم عليها لرعايتها وإدارة
شؤونها المالية والإدارية والقانونية بخلافها. مع أمر ضابط
الخطوة المنجزة بالتأشير بها على هامش عقد ميلاد المحجور
عليها. مع الأمر بنشر هذا الحكم على شاهد نجاة
عند ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر مذكرة الحكم على شاهد
جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. تحويل المدعى
المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى المالية والدعوى السابقة
بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وأفضى به
جهراً بالجلسة العلنية المنعقدة في اليوم والشهر والسنة
المذكورين أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس
وأمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
09.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأساليب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
إبتدائيا، في الشكل: قبول اعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: إفراج الحكم الصادر قبل الفصل في
الحال عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ
16/04/2024 تحت رقم الفهرس 02575/24-4 واعتماد تقرير
الخطوة المنجزة من طرف الدكتور غوريب المودعة بأمانة
ضبط المحكمة والقضاء بالحجر على المدعى عليه
المولودة بعمره لا يتجاوز جمال وفرين
مختركة وتعين والدها المدعى مقدم عليها لرعايتها وإدارة
شؤونها المالية والإدارية والقانونية بخلافها. مع أمر ضابط
الخطوة المنجزة بالتأشير بها على هامش عقد ميلاد المحجور
عليها. مع الأمر بنشر مذكرة الحكم على شاهد نجاة
عند ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر مذكرة الحكم على شاهد
جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. تحويل المدعى
المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى المالية والدعوى السابقة
بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وأفضى به
جهراً بالجلسة العلنية المنعقدة في اليوم والشهر والسنة
المذكورين أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس
وأمين الضبط.
الرئيس / أمين الضبط
09.01.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

مكتب الأستاذة بن حشة
محضرة قضائية لدى محكمة عن تالنس
القانى مكتبه بـ 1991 العبر عبد العمير عبد القادر عن تالنس
الهاتف / فاكس: 045-48-62-37
اعلان عن بيع بالمزاد العلنى حقوق عقارية
طبقاً للمادة 748 في 1 م 1
تعلن الأستاذة بن حشة كلثوم
محضرة قضائية لدى محكمة عن بيع حقوق عقارية لدى
البيو العقارية بمستغانم صالح بن التنميه المحليه
وكالة 422 عن تالنس الممثل من طرف مديره ضد
عفوي شارف السكان دور مكافحة الصفاصف بوقرات
ولاية مستغانم وذلك بالجامعة على شاهد نجاة
الرهن المورخ في 2015/09/28 والمشهر بالحافظة
العقارات بتاريخ 30/09/2015 رقم 85 رقم 22
والممهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 2019/12/24
تحت رقم 849/19 على أن يتم البيع بالمزاد العلنى.
التعين: قطعة ارض للاجاه كانت بيدية الصفاصف
بالمكان المسمى دور مكافحة تقدر مساحتها 22 أر 19
ستيني دفتر عقاري رقم 130 قسم 07 مجموعة ملكية
رقم 228 العبر الافتتاحى: فتح المزاد العلنى لأعلى
عرض مقدم للأطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.
المحضرة القضائية
09.01.2025

مكتب التوثيق الأستاذ مروزق مختار
بحكمة وادي تليلات ولاية وهران شارع الأمير عبد
القادر مقابل محطة البنزين
رقم الموقن: 8416
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة
"ش.ذ.م.م أصلانكم"
القانى مقرها بولاية وهران بلدية بذر الجير
رقم 222 جزئية 341 هي بن داود
رأس المالها: 100.000,00 دج
تعديل القانون الأساسي
موجب عقد محرر بمكتبتنا بتاريخ 01/07/2025 و
بناءاً على محضر الجمعية العامة غير العادية المنعقد
بتاريخ 01/07/2025 قرر شركاء الشركة المذكورة
أعلاه والتي لم يتم قيدها بالمركز الوطني للسجل
التجاري ما يلى: تعين السيد سعد محمد على سليمان
شريك ثانى للشركة لمدة غير
محددة. وبذلك تم تعديل المادة 16 من القانون
الأبasi للشركة المذكورة أعلاه. وتبقى باقى المواد
دون تغير. ستدع نسختين من هذا العقد بالمركز
المحلي للسجل التجارى بقديل.
للإعلان / الموقن
09.01.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية: مسکر
دائرة: زهانة
بلدية: زهانة
الرقم: 1574/1 م ج 2024
إعلان إشهاري لتجديد جمعية محلية
طبقاً لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12
جاني 2012 المتعلق بالجمعيات لا سيمها الهيئة التأسيسية
التنفيذية للجمعية المحلية المسماة: وافعوا الخير
كافل البنين
اسم و لقب الرئيس: ز عراط نبيلة
تاريخ و مكان الازدياد: 09/09/1979 وهران
مقرها: النادي الرياضي الهاوي للرياضات الفردية
زهانة
وصل إشعار بتجديد جمعية وافعوا الخير كافل البنين
ملاحظة: : التأسيس القانوني للجمعية يتم القيام
الإيجاري بشكليات الإشهار على نفقة الجمعية في
جريدة إعلامية واحدة على الأقل وذات توزيع وطني
وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 2 من القانون 06/12
المتعلق بالجمعيات
09.01.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine
salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier . situé a cité lescure
avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez le numero
0556 366 201

Il quittera le MCO pour prendre en main le Nigeria

Chelle, quelle mauvaise nouvelle!

Par Rachid BELARBI

L'information a fait l'effet d'une bombe, mardi soir: Eric Chelle n'est plus l'entraîneur du Mouloudia d'Oran ! Et c'est la Fédération... Nigériane de Football qui le dit! «Le Comité exécutif de la Fédération nigériane de football a approuvé la recommandation de sa sous-commission technique et de développement pour la nomination de M. Éric Sékou Chelle comme entraîneur principal de l'équipe nationale masculine senior de football du Nigeria, les Super Eagles. Sa nomination prend effet immédiatement et il aura la responsabilité de guider les Super Eagles vers la qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026 dont la prochaine série de matchs (5ème et 6ème journées) aura lieu en mars», a, en effet, indiqué la Fédération nigériane avant-hier, en toute fin de journée. La mise en ligne de l'information sur le site de la NFF a, d'ailleurs, soufflé un fort vent de panique sur la bâtie mouloudéenne et l'état-major de Hyproc. Personne



n'était en mesure de confirmer, d'affirmer ou même de commenter, ce qui venait d'être annoncé par une source officielle. Le brouillard s'est même un peu plus épaisse, hier matin, à l'occasion de la séance d'entraînement matinal. Arrivé sourire aux lèvres, comme à ses habitudes, Eric Chelle n'a pas voulu trop s'épancher sur le sujet avec ses habituels collaborateurs que sont les joueurs et autres dirigeants de l'équipe. L'ancien entraîneur de Martigues s'est, ainsi, contenté de reconnaître qu'il y

a «bien des contacts avec la NFF pour prendre en charge la sélection du Nigeria», niant toutefois «avoir signé le moindre document». Chelle a, de plus, dirigé cette séance collective le plus normalement du monde, donnant l'impression d'être pleinement concentré sur le prochain match des Rouge et Blanc, à savoir le seizième de finale qui attend le MCO, ce week-end à Sétif, sur la pelouse en revêtement synthétique du « 8 Mai 1945 » chez l'USMS. Or, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la Direction du Mouloudia s'est fendu, hier à la mi-journée, d'un communiqué assez fade pour «informer l'opinion qu'une réunion entre les responsables du club et l'entraîneur est programmée afin de trancher la question de son départ ou de son maintien, surtout qu'il est encore sous contrat»! Du tragi-comique que la Direction mouloudéenne sous Hyproc a érigé en communication officielle dans une autre étape de la déchéance que vit l'institution oranaise qu'est le MCO, pourtant moyen de l'élite footballistique nationale.

Coupe du Roi d'Arabie saoudite

Benzema s'offre un doublé, Al-Ittihad file en demi-finales



La saison 2024-2025, en Arabie saoudite, est pour le moment celle d'Al-Ittihad. Après un exercice plus que décevant la saison dernière, et une 5ème place obtenue, il faut croire que l'arrivée de Laurent Blanc sur le banc en juillet dernier a su donner une nouvelle envergure à un club ambitieux. Leader de

la Saudi Pro League avec un point d'avance sur Al-Hilal (invaincu la saison passée), l'Al-Ittihad de Karim Benzema, N'Golo Kanté ou encore Houssem Aouar a su passer l'obstacle Al-Hilal, mardi soir, à l'occasion d'un quart de finale étouffant en Coupe du Roi d'Arabie saoudite. Le premier but a tardé, mais peu après l'heure de jeu, c'est donc Karim Benzema qui a su faire trembler le chemin des filets pour donner l'avantage à son équipe (0-1, 63ème) cela avant qu'Al-Hilal ne renverse la vapeur grâce aux réalisations de Salem Al-Dawsari (1-1, 72ème) et Marcos Leonardo, en prolongation (2-1, 101ème). Benzema, en leader, a permis à son équipe de revenir au score (2-2, 114ème) avant qu'une séance de tirs au but ne départage finalement les deux équipes dans ce choc des quarts de

finale. Les joueurs de Laurent Blanc ont été plus adroits, Karim Benzema, Fabinho et Danilo Pereira transformant tous leur tentative contre le seul Milinkovic-Savic de l'autre côté. Le tir au but de Malcom, l'ancien joueur de Bordeaux et du Barça, mettant fin au calvaire d'Al-Hilal, double tenant du titre et éliminé dès les quarts de finale de cette édition. Qualifié pour le dernier carré à l'instar d'Al-Raed, d'Al-Shabab et de l'Al-Qadsiah de Pierre-Emerick Aubameyang et Nacho, l'Al-Ittihad de Laurent Blanc, Karim Benzema (12 buts et 3 passes décisives toutes compétitions confondues cette saison) et N'Golo Kanté a confirmé sa très belle saison et s'avance en confiance vers de possibles titres sur le plan national. L'heure d'une éventuelle retraite semble bien loin pour l'ancien international français.

Deschamps quittera son poste de sélectionneur après le Mondial 2026

Tous les regards tournés vers Zinédine Zidane

Bientôt le clap de fin pour Didier Deschamps sur le banc des Bleus. Le sélectionneur de l'équipe de France ne briguera pas un nouveau contrat après la Coupe du monde 2026, a annoncé mardi 7 janvier à Reuters le président de la Fédération française de football (FFF), Philippe Diallo. Selon plusieurs médias, Deschamps devrait officialiser sa décision lors d'un entretien. Le départ en 2026 du technicien de 56 ans, qui avait succédé à Laurent Blanc après l'Euro 2012, sonnera comme la fin d'une époque, tant il est devenu indissociable des Bleus au fil des années. Se fermera ainsi le chapitre le plus glorieux de l'histoire des Tricolores. En plus de douze ans, Deschamps s'est en effet bâti un palmarès hors normes en remportant la Coupe du monde 2018 en Russie et la Ligue des nations en 2021, tout en atteignant les finales

de l'Euro 2016 et du Mondial 2022. Mais ces deux dernières années ont été très compliquées pour l'ex-capitaine champion du monde (1998) et d'Europe (2000). Sa longue prolongation pour quatre ans juste après la finale de la Coupe du monde au Qatar perdue face à l'Argentine avait suscité à l'époque de nombreuses critiques. Puis ce furent les débats autour du jeu terne et peu spectaculaire déployé par les Français au cours de l'Euro 2024 en Allemagne qui ont provoqué un certain désamour auprès des supporteurs, malgré l'accès en demi-finales. Depuis le tournoi européen, les soucis n'ont fait que s'accentuer pour le sélectionneur avec les déboires de son capitaine Kylian Mbappé, absent des rassemblements d'octobre et de novembre, et l'annonce surprise de la retraite internationale d'Antoine Griezmann, naguère considéré comme le



"chouchou" de Deschamps mais petit à petit déclassé. La qualification pour les quarts de finale de la Ligue des nations après un succès probant en Italie (3-1) en novembre a toutefois chassé quelque peu les nuages et Deschamps a eu l'habileté d'ouvrir son groupe à de nouveaux jeunes joueurs pour se lancer à l'assaut de ses ultimes objectifs.

Coupe d'Algérie 2025

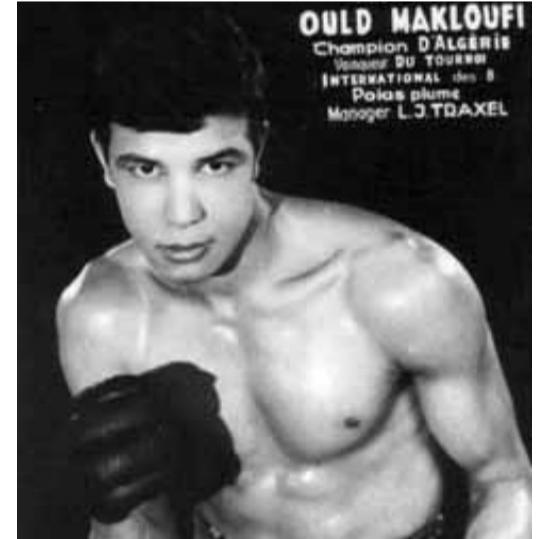
Le CRB bat le CR Zaouia et passe en 16èmes de finale



Le CR Belouizdad (tenant) s'est qualifié aux 16èmes de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, en s'imposant le CR Zaouia (Inter-régions) sur le score de 1 à 0 (mi-temps: 1-0), mardi soir au stade du 5-juillet à Alger. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Chaabi (43') pour le CRB. Au prochain tour, prévu jeudi 20 février, le CR Belouizdad sera opposé au MC Alger, vainqueur en 32es de finale contre l'ES Ben Aknoun (3-0). Un total de 30 clubs ont décroché jusque-là leurs tickets: 11 clubs de Ligue 1, 8 Ligue 2, 10 de l'Inter-Régions et un club de la Régionale 1. Les rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, se poursuivront jusqu'au 25 janvier prochain, avec le dernier match au programme qui mettra aux prises à Bejaïa, les deux clubs de Ligue 1, l'Olympique Akbou au CS Constantine.

Boxe

Décès de l'ancienne gloire Abdelkader Ould Makhloufi



L'ancienne gloire de la boxe algérienne dans les années 1970, Abdelkader Ould Makhloufi, est décédé ce mardi à l'âge de 80 ans, a indiqué la Fédération algérienne de boxe. Considéré comme une légende de la boxe algérienne, africaine et arabe, à l'instar de son compatriote, le défunt Loucif Hamani, le natif de Boufarik a marqué par ses grosses performances sur le ring, le noble art algérien, décrochant notamment le titre de champion d'Afrique professionnel (catégorie plume), le 15 décembre 1973 à Alger, en dominant le Ghanéen Joe Tete. Il conservera sa couronne africaine pendant quatre années (1973-1977). En 1975, il atteint les sommets mondiaux en obtenant le titre de vice-champion du monde sous l'égide du prestigieux World Boxing Council (WBC) après son combat perdu face au champion du monde le Japonais Shibata. Après une longue et riche carrière de boxeur entamée à 16 ans au Boxing club de Mitidja, Abdelkader Ould Makhloufi, a embrassé la carrière d'entraîneur en dirigeant la sélection nationale de boxe durant plusieurs années (1979-1983) avec à la clé plusieurs titres et médailles décrochés lors de différentes compétitions arabes et africaines. "C'est avec une immense peine que le président de la Fédération algérienne de boxe, Abdelkader Abbas, a appris la malheureuse nouvelle du décès de l'ancienne gloire de la boxe nationale Abdelkader Ould Makhloufi", indique l'instance fédérale dans un communiqué.

Will Smith dans Matrix 5 ? L'acteur fait une annonce énigmatique



À quoi aurait ressemblé la matrice avec Will Smith dans le rôle de Neo? "Réveillez-vous Neo, suivez le lapin blanc..." Will Smith va-t-il à son tour prendre la pilule rouge et plonger au pays des merveilles ? La star américaine a partagé sur les réseaux sociaux une nouvelle vidéo qui suggère qu'il pourrait participer à un reboot de Matrix voire au prochain Matrix 5 en cours de développement chez Warner Bros. La vidéo en question, publiée sur Instagram lundi, relate dans le style Matrix la fameuse anecdote de Will Smith qui a refusé le rôle principal de Neo dans Matrix en 1997 pour jouer dans l'adaptation de Wild Wild West à la place. À quoi cela aurait ressemblé Matrix si Smith avait joué dans le film ? "Wake up" conclut la vidéo de manière très aguicheuse... Alors qu'est-ce que ça signifie ? Malgré les spéculations qui ont naturellement commencé à fleurir, le site d'Entertainment Weekly assure que Will Smith "n'est pas impliqué dans le nouveau film Matrix actuellement en développement". Un démenti confirmé par un journaliste du Hollywood Reporter sur les réseaux sociaux. Et EW suggère dans la foulée que ce teasing pourrait en réalité faire l'annonce d'une pub événement en vue du Super Bowl (qui se jouera début février). Variety avance, de son côté, qu'il pourrait s'agir d'une promo pour la sortie de son nouvel album, le premier depuis 20 ans, qui serait une aventure liée au cyberpunk. Pour l'heure, Warner Bros. planche sur Matrix 5. Le film a été officiellement commandé par le studio et sera réalisé par Drew Goddard, scénariste reconnu à Hollywood, passé par Buffy contre les vampires et auteur du fameux Cloverfield de Matt Reeves ou du Seul sur Mars de Ridley Scott. Il est aussi le créateur officiel de la série Daredevil de Netflix (désormais sur Disney Plus).

Squid Game

La date de la saison 3 aurait fuité



Seulement 7 épisodes... La saison 2 de Squid Game a été rapidement dévorée par les abonnés de Netflix, qui attendent désormais la suite et la fin. Le créateur et réalisateur, Hwang Dong-hyuk, a en effet imaginé la série comme une trilogie. Et la saison 3 pourrait bien arriver plus vite qu'on ne le pense. Netflix avait annoncé une sortie en 2025 sur l'affiche officielle. Mais ces jours-ci, une vidéo promotionnelle brièvement mise en ligne sur la chaîne YouTube de Netflix de Corée du Sud a carrément mentionné une date de sortie au 27 juin 2025 ! Une bourde, visiblement, puisque la vidéo a été rapidement supprimée. Mais trop tard, les Internets ont tout vu et la rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre. Alors Squid Game 3 sortira-t-elle bien le 27 juin prochain ? Ou s'agit-il d'une date provisoire sujette à modification ? Pour l'heure, rien n'a été encore officialisé, mais on peut déjà dire qu'une sortie dans moins de six mois n'a rien d'impossible, car cette saison 3 a d'ores et déjà été filmée. Il s'agit en fait de la deuxième partie de la saison 2, coupée en deux volets.

Golden Globes 2025

Jamais récompensée en 45 ans de carrière, Demi Moore savoure sa victoire avec un discours très fort

Parmi les temps forts de la cérémonie des Golden Globes qui se tenait dans la nuit de dimanche à lundi, le discours tenu par Demi Moore. L'actrice a été récompensée pour sa performance dans The Substance de la réalisatrice française Coralie Fargeat.

Coup d'envoi de la saison des prix aux Etats-Unis, les Golden Globes, qui se sont tenus dans la nuit de dimanche à lundi, étaient particulièrement attendus ! Côté cinéma, la cérémonie a permis de récompenser notamment le film du Français Jacques Audiard, Emilia Perez, avec pas moins de 4 statuettes.

Golden Globes 2025 : noté 4,2 sur 5, ce film français triomphe ! Un autre film réalisé par une Française a également brillé, par l'intermédiaire de Demi Moore et son prix d'interprétation pour The Substance de Coralie Fargeat. Dans ce film de "body horror", l'actrice donne tout ! Une performance remarquée depuis le Festival de Cannes où le film était en Compétition, et repartit avec le prix du scénario. Comme Demi Moore l'a souligné lors de son discours, ce Golden Globe est le tout premier prix de sa carrière. Récompense qu'elle a donc accueillie avec une vive émotion, et un discours parmi les plus notables de la soirée.

Demi Moore, qui faisait face à une forte concurrence (Amy Adams, Cynthia Erivo, Karla Sofia Gascón, Mikey Madison et Zendaya), a d'emblée indiqué sa surprise de recevoir ce prix : "Je ne m'y attendais pas du tout. Je suis sous le choc !" Elle poursuit : "Je fais ce métier depuis 45 ans



et c'est la première fois que je gagne quelque chose en tant qu'actrice."

Il y a 30 ans, un producteur m'a dit que j'étais une actrice pop corn

Demi Moore a ensuite partagé son sentiment sur le fait qu'elle ne pensait jamais pouvoir accéder à un tel prix. "Il y a 30 ans, un producteur m'a dit que j'étais une actrice pop corn. A cette époque, j'ai pensé que je n'aurais pas le droit d'avoir ce genre de prix. Que je pourrais faire des films à succès, qui généreraient beaucoup d'argent, mais que je ne serais pas reconnue. J'y ai cru." "Il y a quelques années, j'ai alors pensé que c'était terminé pour moi, que j'avais peut-être fini ma carrière, et alors que j'étais au plus bas j'ai reçu le scénario audacieux, inattendu et courageux de The Substance. L'univers m'a dit que ce n'était pas terminé.

Je suis très reconnaissante que Coralie [Fargeat] ait cru en moi, d'avoir embarqué et interprété cette femme. Merci à Margaret [Qualley] d'avoir été ma 2ème

moitié. Je n'aurais été rien sans elle. A tous ceux qui m'ont soutenue pendant ces années. (...)"

Et de conclure :

"Je terminerai avec les mots suivants : quand on pense que l'on n'est pas assez intelligent, assez beau, assez mince, que l'on n'a pas assez réussi, et autrement dit juste qu'on n'est "pas assez", il y a une femme qui m'a dit un jour : il faut que vous sachiez que vous ne serez jamais assez, mais vous pouvez connaître votre valeur si vous laissez de côté l'outil de mesure. Aujourd'hui, je le célèbre comme un marqueur de ma plénitude et de l'amour qui m'anime, et pour le cadeau de faire quelque chose que j'aime, et de me rappeler que j'appartiens à ce monde." Pendant que Demi Moore recevait son prix, ses filles ont réagi elles aussi avec une grande joie :

En France, The Substance, second long métrage de Coralie Fargeat, a rencontré un joli succès avec plus de 500 000 entrées.

The Brutalist

Il a cartonné aux Golden Globes et pourrait décrocher l'Oscar du Meilleur film

C'est le film qui a remporté trois Golden Globes et qui est déjà décrit comme "Le Parrain de notre époque". Voici ce que vous devez savoir sur "The Brutalist". Récompensé par un Lion d'argent au Festival de Venise en septembre 2024, The Brutalist de Brady Corbet (Vox Lux) s'est accaparé toute la lumière grâce aux retours élogieux de la critique. Certains le décrivent même comme Le Parrain de notre époque.

Lors de la 82e cérémonie des Golden Globes, le film a remporté pas moins de trois prix : celui du meilleur film dramatique, celui du meilleur réalisateur pour Brady Corbet et celui du meilleur acteur pour Adrian Brody. D'une grande ambition, ce projet est filmé dans un format extra-large - 70mm - et promet une grande fresque sur l'Amérique

d'une durée de 3h25. Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur ce long métrage de plus en plus attendu :

L'histoire la vie de László Toth, un architecte né en Hongrie, sur près de trente ans. Revenu d'un camp de concentration, il émigre avec sa femme, Erzsébet, après la fin de la Seconde Guerre mondiale aux Etats-Unis pour vivre son "rêve américain".

Dans le film, on retrouve Adrian Brody dans le rôle principal, László Toth, Guy Pearce, Isaach de Bankolé, Alessandro Nivola, Jeffrey Cassidy ou encore Stacy Martin. Marion Cotillard devait interpréter le rôle principal féminin avant de quitter le projet. Felicity Jones joue désormais le personnage.

Attendu le 20 décembre prochain aux Etats-Unis, The Brutalist sortira au cinéma le 12 février 2025 en France, à temps pour la période des Oscars où le film de

vrait s'imposer comme l'un des grands favoris.

"The Brutalist est un quasi-chef-d'œuvre qui transcende le cinéma moderne, écrit le journaliste Diego Andaluz sur X. La scène d'ouverture à elle seule est hors du commun." D'après les retours, le film de Brady Corbet épate pour sa rigueur, sa mise en scène inspirée et son sens du grandiose.

Tourné en 70mm, la projection du film demande une logistique imposante. Lors de la première mondiale à Venise, les organisateurs ont dû se déplacer avec 26 bobines de film, pesant au total 136 kilos. Une mise en place rare pour un film contemporain.

Très originale, laisse entrevoir une véritable épopee aux images époustouflantes. Nul doute que le film sera l'un des candidats les plus sérieux pour la prochaine course aux Oscars.

L'incendie aux portes de la ville, "Un danger mortel"

Plus de 30.000 personnes évacuées à Los Angeles



Un incendie spectaculaire a forcé mardi des milliers de personnes à évacuer les collines surplombant Los Angeles, qui subit des vents violents propageant les flammes et posant un "danger mortel", selon les autorités.

Le feu s'est déclaré en fin de matinée dans le quartier de Pacific Palisades, peuplée de villas à plusieurs millions de dollars dans les montagnes au nord-ouest de la ville. Il a déjà ravagé près de 1.200 hectares. Environ 30.000 personnes sont sous le coup d'un ordre d'évacuation, selon les autorités.

Les autorités recensent "de nombreuses structures déjà détruites" a expliqué le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, lors d'un point presse mardi soir. Au moins 166.000 foyers sont en outre privés d'électricité. Des médias locaux indiquent que l'incendie a fait des blessés, dont au moins un grave. Des pillards seraient également actifs. Toutes les personnes évacuées ont été invitées à laisser les portes de leurs maisons déverrouillées et à couper l'électricité.

L'incendie s'est déclaré au pire moment pour Los Angeles, balayée par de violentes rafales.

Des vents chauds de Santa Ana, typiques de l'hiver californien, doivent souffler jusqu'à 160 km/h dans la région mardi et mercredi, selon les services météorologiques américains (NWS).

De quoi propager les flammes très rapidement et poser un "danger mortel". "Nous ne sommes absolument pas sortis d'affaires", a insisté M. Newsom, en rappelant que les rafales vont "atteindre leur pic" cette nuit, entre 22h et 5h du matin.

Le gouverneur démocrate a demandé aux Californiens de "respecter les ordres d'évacuation", qui ne sont pas toujours suivis aux États-Unis. Plus de 250 pompiers sont actuellement mobilisés, a ajouté Kristin Crowley, une responsable des pompiers de Los Angeles. "La combinaison de vents forts et la topographie" escarpée du quartier "rend la tâche extrêmement difficile", a-t-elle insisté. Les moyens aériens ne pourront probablement pas intervenir dans la nuit.

Les pompiers vont même devoir lutter sur plusieurs fronts: mardi soir, un nouvel incendie s'est déclaré près de Pasadena, au nord de Los Angeles et a rapidement ravagé plus de 400 hecta-

res, selon l'agence CalFire. "On s'attend à ce que ce soit le plus fort épisode de vent dans cette région depuis 2011", a averti Daniel Swain, spécialiste des événements extrêmes à l'université UCLA. Mais le risque d'incendie est selon lui "beaucoup plus élevé" qu'à l'époque. Car après deux années très pluvieuses qui ont revigoré la végétation, le sud de la Californie subit "un début d'hiver le plus sec jamais enregistré". En d'autres termes, tout ce qui a abondamment repoussé agit désormais comme un combustible pour le feu. Parmi les personnes qui ont fui l'incendie figurent des stars du cinéma telles que James Woods, Mark Hamill ou encore Eugene Levy, d'après les médias américains. Selon The Hollywood Reporter, plusieurs célébrités telles que Jennifer Aniston, Tom Hanks, Michael Keaton et Reese Witherspoon possèdent une maison dans la zone menacée par les flammes. Au moins trois avant-premières ont par ailleurs été annulées en raison de la situation, dont celle du biopic "Better Man" avec Robbie Williams, du film "Unstoppable" avec Jennifer Lopez, ainsi que de "Wolf Man".

Il a survécu à cinq extinctions massives, voici l'animal qui vit depuis le plus longtemps sur Terre

Les dinosaures se sont éteints il y a 66 millions d'années. Cependant, d'autres espèces antérieures ont survécu et sont toujours présentes aujourd'hui. Mais laquelle est la plus ancienne ? C'est la question pas si bête du podcast quotidien de l'édition du soir. S'il reste difficile de dater avec précision le commencement, les plus anciennes traces de vie sur Terre remontent à 3,8 milliards d'années.

Ce sont des restes fossilisés que les scientifiques ont retrouvés dans des sédiments. À cette époque très lointaine, les seules espèces présentes sont aquatiques. Et ce sera comme ça pendant plus de 3 milliards d'années.

Le Muséum d'histoire naturelle,

à Paris, nous apprend que la vie sur les continents n'est apparue qu'il y a environ 500 millions d'années, sous forme de mousses et de lichens. Mais quel animal, encore présent aujourd'hui, sillonne la planète depuis le plus longtemps ?

Ici encore, difficile d'être complètement affirmatif. On ne peut se fier qu'aux fossiles qui ont été retrouvés.

Le plus ancien connu à ce jour est celui d'une limule, un arthropode marin en forme de fer à cheval. Ce cousin du crabe était déjà là il y a 445 millions d'années. Il a survécu à cinq extinctions massives. Toujours dans l'eau, on sait également que les coelacanthes, qui vivent dans les grandes profondeurs, existaient déjà il y a 400 millions d'années.

Mais il faut préciser que ces animaux n'ont cessé d'évoluer et que ceux d'aujourd'hui ne sont pas exactement identiques à ceux d'il y a plusieurs centaines de millions d'années.

Sur terre, on peut citer le cafard, qui a été beaucoup plus gros qu'il ne l'est aujourd'hui. En 2001, le fossile d'un spécimen de 9 centimètres, datant d'il y a 300 millions d'années, a été retrouvé aux États-Unis. Éléphants, manchots et primates ne sont apparus que bien plus tard, il y a 60 millions d'années environ. Quant aux dinosaures, ils ont vécu pendant une période comprise entre -240 millions et -66 millions d'années. Les hominidés, eux, ne foulent la planète que depuis 2,8 millions d'années.

Floride

Deux corps retrouvés dans le train d'atterrissement d'un avion

Deux corps sans vie ont été découverts dans le train d'atterrissement d'un avion en Floride, aux États-Unis, rapportent mardi plusieurs médias américains, se basant sur des informations des autorités et de la compagnie aérienne JetBlue. Une enquête a été ouverte, selon CNN et le New York Times.

L'appareil a décollé lundi soir depuis l'aéroport JFK à New York. Les corps ont été découverts après l'atterrissement à Fort Lauderdale, en Floride, lors d'une inspection de routine.

Les médias américains soulignent que cet espace des avions est souvent utilisé par des personnes qui souhaitent entrer illégalement aux États-Unis. Cette technique a déjà été fatale à plusieurs migrants. La compagnie aérienne n'a cependant pas précisé s'il s'agissait dans ce cas-ci de passagers clandestins.

Somalie

Au moins six millions de personnes menacées par l'insécurité alimentaire



En Somalie, six millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, selon le gouvernement. Depuis 2021, le pays fait face à l'une des plus importantes sécheresses de son histoire, renforcée par le phénomène climatique El Niño.

En Somalie, la saison des pluies ne tient pas ses promesses en ce début d'année, et la sécheresse s'installe toujours un peu plus. Fin 2023 déjà, de terribles inondations avaient également frappé le pays qui n'en finit pas de subir les aléas climatiques.

En conséquence, le gouvernement somalien parle de six millions de personnes qui auront un besoin urgent d'aide alimentaire durant cette nouvelle année 2025. « La dernière saison des pluies fin 2024 a été bien inférieure à la moyenne et selon les prévisions météorologiques, la prochaine saison des pluies, entre avril et juin, devrait également être plus faible. Et à chaque fois que la saison des pluies est mauvaise, cela a un impact sur les récoltes, sur la végétation et sur les ressources en eau », explique Francesca Sangiorgi, directrice de l'ONG Save The Children en Somalie, au micro d'Igor Strauss. « Et au final, cela provoque une insécurité alimentaire et de la malnutrition. À l'heure actuelle, 4,4 millions de personnes sont en insécurité alimentaire. Selon les humanitaires en Somalie, au moins six millions de personnes auront besoin d'assistance en 2025 », signale-t-elle encore. « L'année dernière, 1,8 millions d'enfants ont été victimes de malnutrition. Cette année, selon les projections, il devrait y en avoir 1,6 millions », conclut-elle. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) alerte déjà depuis plusieurs mois sur le risque de famine qui pèse encore sur tout le pays, redoutant un scénario similaire à la période 2011-2012, où près de 260 000 Somaliens étaient décédés en raison de l'insécurité alimentaire chronique dans les zones rurales. À cause de mois de sécheresse successifs dans les pays du sud de l'Afrique, quelque 26 millions de personnes étaient menacées par la faim en décembre 2024, selon le Programme alimentaire mondial.

Une violente tempête s'abat sur l'Arabie saoudite

Une violente tempête s'est abattue sur l'Arabie saoudite cette semaine, provoquant des pluies torrentielles et des vents violents. Le département météorologique du pays a émis une alerte rouge pour les villes de La Mecque, Médine et Djeddah. Les routes ont été transformées en rivières par des crues soudaines. Les conditions météorologiques extrêmes ont également provoqué un chaos à l'aéroport international de Djeddah. Aucune victime n'a été signalée jusqu'à présent.

09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h40 Petits plats en équilibre
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 Notre promesse de Noël
15h50 Les fabuleux miracles de Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Panda
22h05 Panda
23h10 Panda
00h30 Esprits criminels
01h15 Esprits criminels
02h05 Programmes de la nuit

07h44 Terminal
08h10 La boîte à questions
08h16 Iris et les hommes
09h51 Têtâtête(s)
10h06 Sound of Freedom
12h13 La boîte à questions
12h24 En aparté
12h58 Clique
13h29 Families Like Ours
14h19 Families Like Ours
15h11 Le cercle séries
16h01 40 ans de Canal+, les bonus
16h12 Un coup de dés
17h36 Comme un fils
19h15 La boîte à questions
19h22 Clique
19h57 En aparté
20h34 En aparté
21h09 Rogue Heroes
22h08 Rogue Heroes
23h08 Documentaire
00h43 Making of
02h33 Surprises
02h50 Le 5e tour

11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h15 ICI 12/13
14h40 La stagiaire
15h40 La stagiaire
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal Météo Climat
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h00 Le mag Ligue 1
20h05 Image du jour du Dakar
20h10 Météo régionale
20h20 Un si grand soleil
20h40 Un si grand soleil
21h05 Meurtres à...
22h45 Journal Météo Climat
22h50 La France en vrai
23h42 La France en vrai
00h10 Le grand concours des régions
02h30 La p'tite librairie

05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Le meilleur pâtissier
22h10 Le meilleur pâtissier
23h25 Cyril Lignac : qu'est-ce qu'on va faire de toi ?
00h25 Appel à témoins : l'enquête continue
01h35 Appel à témoins : l'enquête continue
02h40 Appel à témoins : l'enquête continue

10h55 Serengeti, la grande cavalcade des animaux
11h50 Serengeti, la grande cavalcade des animaux
13h00 La chasse à l'arc en Europe
13h35 Le dernier empereur
16h35 La Nouvelle-Zélande, un paradis sur terre
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Samuel
21h00 Vigil
21h55 Vigil
22h50 Vigil
23h50 Meurtres à Sandhamn : Enquête 17
00h20 Mes petites amoureuses
02h20 44 heures entre la vie et la mort
03h20 Un hiver dans les Alpes
04h05 Une info, deux opinions
04h20 Une info, deux opinions

TÉLÉVISION

15

Votre soirée**21h10**

PANDA



C'est l'heure de la reprise pour Panda. Celui-ci est un peu fébrile à l'idée de retrouver Lola sa collègue. Une ex-nageuse reconvertisse en "sirène" est retrouvée morte, noyée dans un aquarium. Les premiers éléments de l'enquête montrent qu'elle s'est battue avant d'être noyée. Au même moment, Panda voit ressurgir dans sa vie Anouk, son ancienne indic et amante. Principale suspecte du meurtre, Anouk convainc Panda de son innocence et le supplie de la sortir de là, au nom de leur histoire passée. Le policier hippie tente de prouver son innocence.

21h10

ROGUE HEROES



La Sicile est libérée en 38 jours grâce notamment à l'action préparatoire du SRS. Dès la mi-août 1943, les armées allemande et italienne se replient en Italie continentale. A Bagnara Paddy Mayne et ses hommes mènent une opération baptisée « Baytown » destinée à neutraliser les défenses côtières ennemis. Eve Mansour demande en vain l'autorisation de suivre les commandos sur le front. Ces derniers sont envoyés pour une nouvelle mission à Termoli.

Realisateur: Stephen Woolfenden
Scénariste: Steven Knight

20h50

MEURTRES À...



Le juge Daniel, magistrat devenu célèbre après l'affaire du braquage d'un fourgon à Lisieux dans les années 80, est retrouvé pendu dans l'ancienne prison de Pont-l'Evêque, surnommée la "Joyeuse Prison". Julien et Franck Roussel, deux frères que tout oppose, sont contraints d'enquêter sur ce crime qui les renvoie à l'origine de leur discorde : l'amour partagé pour Marion Letellier, la greffière de la victime. Les deux frères découvrent bientôt un nouveau meurtre : celui, dans les années 50, de l'amant de Françoise Daniel, la mère du juge assassiné....



Violence contre les civils palestiniens

La diplomatie palestinienne condamne les appels des responsables sionistes

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a fermement condamné les appels et les campagnes haineuses et de dénigrement que mènent des responsables sionistes à l'encontre des Palestiniens, en incitant notamment leurs colons à s'en prendre physiquement aux civils et à incendier leurs biens, notamment en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza. "Les auteurs des appels à la violence contre les Palestiniens et à l'incendie de leurs biens doivent être sévèrement condamnés", a souligné mardi la diplomatie palestinienne, dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, appelant la communauté internationale à agir et à imposer les sanctions contre l'agresseur sioniste. Le ministère a noté, dans ce contexte, que "de telles déclarations sont susceptibles de saper tous les efforts diplomatiques censés mettre fin à l'agression sioniste en cours depuis plus d'un an". Affirmant que les solutions politiques étaient le seul moyen de rétablir le calme et d'instaurer la paix, le ministère palestinien a rappelé que la solution à deux Etats passe d'abord par la préservation de l'intégrité physique des Palestiniens. Lundi, les forces d'occupation sionistes et des colons extrémistes ont envahi plusieurs villages du nord de la Cisjordanie, se concentrant sur le sud de Naplouse et l'est de Qalqilya, ont rapporté des médias palestiniens. Selon le Centre palestinien d'information, "les forces d'occupation ont harcelé les habitants lors de leurs incursions dans les villages d'Imatin et Hajja, à l'est de Qalqilya. Elles ont également fermé l'entrée est de la ville après avoir ciblé les civils avec des grenades lacrymogènes".

Syrie

Réunion ministérielle américano-européenne

Les ministres des Affaires étrangères d'Italie, de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis tiendront une réunion, jeudi à Rome, pour discuter de la situation en Syrie. Le chef de la diplomatie italienne Antonio Tajani présidera la réunion, a annoncé mardi le gouvernement italien. Le département d'Etat américain avait annoncé lundi que le secrétaire d'Etat Anthony Blinken rencontrerait ses homologues européens «pour favoriser une transition politique pacifique dirigée par les Syriens». Le gouvernement de transition syrien fait pression pour la levée des sanctions internationales à l'encontre du pays. Il a multiplié les gestes d'ouverture envers la communauté internationale et le chef de la diplomatie, Assaad al-Chaibani, mène une tournée arabe. Selon le ministère italien des Affaires étrangères, M. Tajani a voulu cette rencontre «pour faire le point sur la situation (...). Au programme figureront notamment le gouvernement de transition de Syrie et les défis posés par la conférence de dialogue national à venir, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle Constitution et la remise en marche de l'économie syrienne.

En vue de mettre un terme à l'agression contre Ghaza

Le peuple palestinien fonde ses espoirs sur l'Algérie

Le chef du bureau des relations arabes et islamiques du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Oussama Hamdane a affirmé, mardi à Alger, que le peuple palestinien fonde ses espoirs sur l'Algérie durant sa présidence du Conseil de sécurité, en vue de mettre un terme à l'agression sioniste contre Ghaza et stopper les crimes perpétrés contre ce peuple. Invité du Mouvement Ennahda, M. Hamdane a indiqué que "l'ensemble du peuple palestinien espère que l'Algérie parviendra non seulement à maintenir la cause palestinienne parmi ses priorités au Conseil de sécurité, mais aussi à concrétiser ses efforts visant à mettre un terme à l'agression et stopper les crimes perpétrés à l'encontre du peuple palestinien, comme l'a exprimé le président de la République, M. Abdellatif Tebboune, ainsi que les différents responsables algériens". Le dirigeant au sein du Mouvement Hamas a indiqué, lors d'une rencontre avec la presse au siège du Mouvement Ennahda, que "les efforts de l'Algérie au Conseil de sécurité sont appréciés non seulement par la résistance, mais par tout le peuple palestinien", relevant que "l'Algérie a joué un rôle dans l'adoption de certaines résolutions, dans la modification d'autres et dans le blocage de celles condamnant la résistance palestinienne". Selon le même responsable, "l'Algérie est le pays qui soutient depuis toujours la Palestine au double plan officiel et populaire et a été aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte, car elle est avec la Palestine en toutes circonstances et a été depuis toujours pour la résistance du peuple palestinien, toutes composantes confondues". A une question relative à la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, le dirigeant du Hamas a affirmé que son mouvement "s'oppose à la normalisa-



tion avec l'entité sioniste, qui constitue un coup de poignard dans le dos du peuple palestinien". Pire encore, "cela représente une infiltration dans la région, car les sionistes ne la considèrent pas comme une région de coexistence, mais plutôt comme une région à conquérir", a-t-il dit. Par ailleurs, M. Hamdane a révélé que les négociations entre le Mouvement Hamas et l'entité sioniste se poursuivaient à Doha (Qatar), faisant savoir que la délégation dépêchée par le Hamas s'emploie à satisfaire toutes les conditions fixées depuis le début de l'agression. Toute évolution concernant ce dossier sera annoncée en temps opportun, a-t-il ajouté. "La volonté du peuple palestinien est centrée aujourd'hui sur un objectif fondamental à savoir la libération et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain", a affirmé M. Hamdane, ajoutant qu'il était "grand temps pour le monde de comprendre que cet objectif n'est pas négociable", car, a-t-il dit, "les négociations avec l'entité sioniste ont démontré que la seule issue pour atteindre cet objectif est d'affronter l'ennemi, de le combattre et de le contraindre à faire machine arrière". De son côté Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a indiqué que le peuple algérien était appelé à continuer d'apporter son soutien au peuple palestinien et à sa résistance pour mettre un terme à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, soulignant que "le peuple palestinien, avant de réclamer la nourriture et les médicaments, revendique son droit à défendre sa patrie et ses lieux saints". Il a également évoqué la situation tragique dans la bande de Ghaza, et la souffrance du peuple palestinien face aux atrocités de l'occupant sioniste, appelant tout le monde à soutenir la résistance palestinienne pour faire face à l'agression sioniste et libérer toute la Palestine.

Propos de Macron sur la présence militaire française au Sahel

Le Tchad et le Sénégal dénoncent une «attitude méprisante»

Le Tchad a déploré «l'attitude méprisante» du président français Emmanuel Macron concernant la présence militaire française au Sahel, des propos également condamnés par le Sénégal. Le gouvernement tchadien a exprimé sa «vive préoccupation suite aux propos tenus récemment par le Président de la République française, Emmanuel Macron, qui reflètent une attitude méprisante à l'égard de l'Afrique et des Africains», indique un communiqué du ministre tchadien des Affaires étrangères Abderaman Koulamallah lu à la télévision d'Etat lundi soir. Le Tchad a rompu fin novembre les accords militaires qui le liaient à l'ancienne puissance coloniale. M. Koulamallah a indiqué que «les dirigeants français doivent apprendre à respecter le peuple africain». Dans son communiqué, Koulamallah a souligné notamment le «rôle déterminant» de l'Afrique et du Tchad dans la libération de la France lors des deux guerres mondiales que «la France n'a jamais véritablement reconnu» ainsi que «les sacrifices consentis par les soldats africains». «En 60 ans de présence

(...), la contribution française a souvent été limitée à des intérêts stratégiques propres, sans véritable impact durable pour le développement du peuple tchadien», a-t-il critiqué, tout en appelant le président français à se concentrer sur «la résolution des problèmes qui préoccupent le peuple français». «Le peuple tchadien aspire à une souveraineté pleine et entière, à une véritable indépendance et à la construction d'un Etat fort et autonome», a ajouté M. Koulamallah. De son côté, le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a contesté que le retrait annoncé des soldats français de son pays aurait donné lieu à des négociations entre Paris et Dakar, et s'est inscrit en faux avec virulence contre des propos du président Emmanuel Macron sur l'engagement militaire français en Afrique. M. Sonko a qualifié, sur les réseaux sociaux, de «totalement erronée» l'affirmation selon laquelle le départ annoncé de centaines de soldats français ferait suite à une proposition de la France qui aurait laissé aux pays

concernés la primeur d'annoncer de tels retraits. «Aucune discussion ou négociation n'a eu lieu à ce jour et la décision prise par le Sénégal découle de sa volonté, en tant que pays libre, indépendant et souverain», a-t-il assuré. La France a eu «raison» d'intervenir militairement au Sahel «contre le terrorisme depuis 2013», mais les dirigeants africains ont «oublié de nous dire merci», avait déclaré lundi le président français, estimant qu'«aucun d'entre eux» ne gèrerait un pays souverain sans cette intervention. Selon M. Sonko, la France a, au contraire, bien souvent «contribué à déstabiliser certains pays africains comme la Libye avec des conséquences désastreuses notées sur la stabilité et la sécurité du Sahel», relevant qu'elle n'a ni la capacité ni la légitimité pour assurer à l'Afrique sa sécurité et sa souveraineté. Le Tchad avait annoncé le 28 novembre qu'il mettait fin à l'accord militaire entre Paris et N'Djamena, actant la fin de soixante ans de coopération militaire depuis la fin de la colonisation française.